



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les conflits d'usage

Identification et valorisation

Retour d'expérience issu du travail de thèse de Marion Florez
sous l'égide de Guy Baudelle

Marion FLOREZ (UMR 6590)
Janvier 2022



Sommaire

Préface	2
Introduction : Pourquoi et pour qui vouloir dépasser les conflits d'usage ?	3
PARTIE 1 :	
Qu'entendons-nous par conflit d'usage ?	6
1.1 Comment reconnaître le conflit d'usage ? Des visions plurielles	8
→ Ce que disent les acteurs institutionnels	9
→ Ce que disent les usagers et les habitants	11
→ Les conflits d'usage dans la sphère universitaire	13
→ Bilan croisé : Comment reconnaître mon conflit d'usage ?	15
1.2 Pourquoi vouloir intégrer les habitants et les acteurs concernés ?	16
1.3 Un retour basé sur des expérimentations littorales et bretonnes	19
PARTIE 2 :	
La méthode pas à pas	22
2.1 Face à un conflit d'usage sur mon territoire : que dois-je faire ?	24
→ Qui conduit le projet et avec qui ?	24
→ Proposition de démarche en quatre étapes	27
2.2 Les fiches actions	30
2.3 Le bilan partagé : Les résultats et ce qu'en disent les participants	47
→ Ce qu'en ont pensé les acteurs	50
Conclusion	51
Bibliographie, table des sigles	52



Éric FISSE
Directeur de la DREAL
Bretagne

Préface

Nous partageons depuis plusieurs années avec le monde universitaire le constat d'un accroissement des conflits d'usage, et d'un élargissement de leurs modalités. Face à ce constat, nous avons souhaité expérimenter des solutions innovantes et participatives, qui dépassent les modalités traditionnelles de prise en charge de ces conflits. Il ne s'agit plus seulement de gérer ou de prévenir les conflits sur un territoire, mais bien de les dépasser par le biais d'une méthodologie adaptée et adaptable.

Cette publication rédigée par Marion FLOREZ est issue de son travail de thèse, cofinancé par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne (DREAL) et le laboratoire ESO UMR (6590) de l'Université Rennes II. Cette recherche doctorale a permis de mettre en œuvre de septembre 2018 à février 2021 une méthodologie originale dans quatre territoires d'expérimentation situés sur le littoral breton. Les résultats présentés ici sont issus de cette expérimentation littorale et bretonne, mais sont adaptables à d'autres territoires et d'autres thématiques (pour exemple la gestion des risques, les usages de la chasse ou encore la pollution de l'eau).

Ce document apporte des clés de compréhension et d'analyse des tenants et aboutissants des conflits d'usage, et propose quatre fiches-actions destinées aux acteurs locaux (collectivités, services publics, associations, etc.) pour décliner la méthode participative expérimentée dans leur territoire.

Ce travail révèle l'importance d'une intégration des sciences humaines et sociales dans l'action publique, et souligne l'intérêt et les apports d'un regard nouveau sur des phénomènes établis dans le temps et dans l'espace. L'écoute des citoyens et usagers est fondamentale pour prendre en compte leurs souhaits et besoins. Ce travail nous démontre que dans certaines situations, leur participation active permet de dépasser les blocages conflictuels, pour conduire une action publique plus efficace et pertinente.

INTRODUCTION

Pourquoi et pour qui vouloir dépasser les conflits d'usage ?

« Produire des données ensemble c'est déjà décider. »

(M. Noucher, 2007)

« Sans divination singulière, nous pressentons que ces conflits vont s'accroître avec la mobilité des hommes, l'essor des technologies modernes, le rôle de nouveaux loisirs et la rareté des espaces disponibles. »

Citation issue du rapport du Groupe Manon pour le Commissariat général au Plan, « Horizons 2020: Conflits d'usage dans les territoires, quel nouveau rôle pour l'État. » Paris, La Documentation française, 2005.

Les collectivités locales sont de plus en plus aux prises avec des situations problématiques impliquant concurrences entre les usages - voire incompatibilité de ces derniers - et partage de l'espace. Ces configurations territoriales sont à l'origine d'une cohabitation sans cesse plus complexe des multiples acteurs locaux.

En parallèle, il est possible d'observer une augmentation des dispositifs intégrant les citoyens et la participation de la société civile dans l'élaboration et l'application des politiques publiques.

Ce double constat interroge l'efficacité de ces dispositifs mais également les liens entre participation et conflit. Il semblait alors nécessaire de proposer aux acteurs de terrain des outils et méthodes permettant de tirer parti voire de valoriser ces situations provoquant parfois des blocages, détruisant les liens sociaux voire affaiblissant la qualité du cadre de vie.

L'objectif de ce retour d'expérience est de montrer que les conflits locaux, loin d'être seulement des obstacles, peuvent être appréhendés de manière positive comme des innovations sociales et citoyennes enrichissant les projets d'aménagement ou la mise en œuvre et l'application des politiques publiques. **L'hypothèse principale repose sur la nécessité d'une association authentique des citoyens allant au-delà de la dimension courante purement procédurale et réglementaire, en réunissant par des voies expérimentales les acteurs concernés et en leur donnant la parole sur les sujets qui les regardent directement.** Cette appréhension des conflits comme des vecteurs de territorialisation de l'action publique permet de considérer les contestataires comme des coproducteurs de l'intérêt général dans le cadre d'une expérience collective et non comme des facteurs d'entrave. Il semble que ce positionnement théorique ouvre la voie à une résolution citoyenne et pro-active de certaines situations conflictuelles.

Ce « retour d'expérience » est conçu à destination des collectivités locales, des intercommunalités, des services de l'État et plus largement des citoyens-usagers. Il ambitionne de présenter synthétiquement les atouts de cette démarche participative, afin que tous puissent s'approprier cette dernière et la mettre en place rapidement et à moindre coût sur leur propre territoire. Il s'agit de proposer un éclairage universitaire et distancié des nouvelles modalités de production et d'application des politiques publiques et d'envisager avec un regard neuf la manière dont celles-ci sont reçues et comprises sur les territoires locaux. **Il s'agit également, d'apporter un outil exploitable et appropriable par les acteurs locaux sur des contextes territoriaux diversifiés susceptible d'inspirer les acteurs motivés et volontaires. En effet, bien que l'expérimentation s'appuie sur des exemples littoraux, l'ambition de ce guide est d'apporter une méthodologie généralisable à toutes les catégories spatiales.**

Notre travail a d'abord été pensé à destination des services travaillant directement sur le terrain dans les communes, intercommunalités, agglomérations, ou assurant la gestion d'espaces naturels. Les élus et agents et acteurs de ces services peuvent se servir de ce retour d'expérience afin de mieux comprendre et analyser le fonctionnement de leur territoire, les jeux d'acteurs qui s'y inscrivent et les relations territoriales conflictuelles qui s'y jouent.

Les services de l'État, les conseils départementaux et conseils régionaux peuvent exploiter ce document afin d'y trouver des exemples de pratiques participatives, des résultats concernant la valorisation des conflits d'usage ou encore avoir des clés pour mettre en place des animations avec les acteurs locaux.

L'ambition de ce retour d'expérience est également de répondre aux interrogations des citoyens-usagers aux prises avec ces problématiques, qui souhaitent expérimenter des dispositifs participatifs au sein de groupes ou d'associations, et saisir davantage leur rôle et leurs capacités à produire collectivement.

Enfin, toutes personnes s'intéressant de près ou de loin aux champs des sciences politiques, de l'action publique et de la géographie peuvent trouver un intérêt dans l'expérimentation que nous avons menée, notamment autour des problématiques questionnant les jeux d'acteurs, leurs effets sociaux-spatiaux, et les répercussions d'un difficile partage de l'espace.

QUELQUES RESSOURCES OPERATIONNELLES ET EXEMPLES DE DEMARCHE PARTICIPATIVE

BEURET Jean-Eudes, PENNANGUER Stéphane et TARTARIN Fanny. « D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire ». *Natures Sciences Sociétés*, 2006, vol. 14, no 1, p. 30-42.

LAURE François. *Techniques d'animation: tous les outils pour réussir vos présentations, réunions, formations*. Dunod, 2018.

MOLINES Nathalie, MARTEL Jean-Marc et CHEVALLIER Jean-Jacques. Une gestion territoriale participative pour limiter les conflits d'usage. In GRAILLOT Didier et WAAUB Jean-Philippe, *Aide à la décision pour l'aménagement du territoire : méthodes et outils*, Hermès Lavoisier, 2006, *Traité IGAT*, série Aménagement et Gestion du Territoire.

RIVIÈRE-HONEGGER Anne, COTTET Marylise et MORANDI Bertrand. *Connaître les perceptions et les représentations: quels apports pour la gestion des milieux aquatiques?*. Onema, 2015.

STORUP Bérangère, MILLOT Glen et NEUBAUER Claudia. « La recherche participative comme mode de production de savoirs ». *Un état des lieux des pratiques en France*, Paris: Fondation Sciences Citoyennes, 2013.

TORRE André, KIRAT Thierry, MELOT Romain, et al. « Les conflits d'usage et de voisinage de l'espace. Bilan d'un programme de recherche pluridisciplinaire ». *L'Information géographique*, 2016, vol. 80, no 4, p. 8-29.



Partie 1

Qu'entendons-nous
par conflit d'usage ?



Qu'est-ce qu'un conflit d'usage et comment l'entendons-nous ? Cette question préalable est importante car les mots sont divers et utilisés par une pluralité d'individus pour décrire et comprendre ces configurations. Conflits d'aménagement, conflits de proximité, conflits de voisinage, conflits d'usage ou encore contestation, opposition et mobilisation sont des termes que l'on emploie couramment selon le positionnement que l'on a et le milieu dans lequel on travaille. Cependant, ces notions ne décrivent pas les mêmes phénomènes et ne mettent pas en jeu les mêmes acteurs. Ainsi, nous avons fait le choix de nous focaliser sur ce que l'on nomme « **conflits d'usage** » et d'utiliser pour les identifier les expressions de « configurations conflictuelles » ou encore de « situations problématiques ». Les « situations problématiques » sont entendues comme **des configurations au sein desquelles des acteurs s'affrontent de manière directe ou indirecte pour l'utilisation d'une ressource ou le partage d'un espace et dont les modalités sont comprises entre la simple tension et le véritable conflit ouvert en passant par les recours en matière pénale ou administrative.**

Divers dans leurs formes et leurs modalités, les conflits d'usage sont en constante augmentation dans nos sociétés et ce à toutes les échelles géographiques et au sein de tous les domaines. Cet accroissement s'explique par un certain nombre de phénomènes globaux, résumés dans la liste suivante :

- L'évolution générale de la société en termes de judiciarisation et de multiplication des textes réglementaires qui donnent davantage de ressources aux individus ;
- Des individus qui ne s'insèrent plus sur le territoire de la même manière du fait de leur mobilité et leur multi-appartenance, et qui n'ont donc plus le même rapport au territoire ;
- Des populations moins réceptives à l'autorité, à l'argumentation technique, **ou à la notion d'intérêt général telle qu'elle est utilisée par l'État et ses services déconcentrés ;**
- Une volonté toujours plus forte de la part de la population d'être impliquée dans les projets dès le départ et plus seulement consultée ;
- Une baisse notable des espaces disponibles qui crée une sur-fréquentation de certains lieux ;
- Des évolutions physiques dues aux dynamiques des milieux géographiques et à leur fragilité ;
- Une individualisation et une multiplication des usages, des pratiques et des formes d'engagement ;
- Une prise de conscience accrue des enjeux écologiques et environnementaux.

1.1 Comment reconnaître un conflit d'usage ?

Des visions plurielles

La notion de « conflit d'usage » recèle de nombreuses significations. Ces dernières semblent dépendre du positionnement que l'on a et des missions que l'on exécute dans son champs d'intervention. Ainsi, que l'on soit acteur institutionnel, habitant, citoyen-usager ou universitaire, le terme de « conflit d'usage » ne recouvre pas toujours la même signification. Les pages suivantes reprennent différents éléments de définition de ce qu'est un « conflit d'usage » et permettent la mise en commun de visions plurielles, nécessaires et fertiles pour la mise en place d'une démarche participative incluant l'ensemble de ces acteurs. Décrypter les perceptions de ces acteurs permet de comprendre la pluralité des visions, leurs ressemblances comme leurs différences, et ainsi de prendre conscience du rôle des représentations dans l'émergence du conflit, l'engagement des acteurs et leurs modalités d'actions et d'engagement.

Se partager l'espace en délimitant des périmètres d'usages :

Photo d'un panneau signalétique de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Brieuc, février 2020



Ce que disent les acteurs institutionnels

« Cette compétition entre pratiques stimule les conflits d'usage entendus au sens large comme des conflits liés à l'accès aux ressources (eau, espaces protégés ou non, foncier agricole, notamment), à l'aménagement (implantation d'unités de production, de lotissements, d'infrastructures de transport, de parcs touristiques), à la pollution (eau, air) et aux nuisances (sonores en particulier). »

Groupe Manon. Horizons 2020: Conflits d'usage dans les territoires, quel nouveau rôle pour l'État. Rapport pour le Commissariat général au Plan, Paris, La Documentation française, 2005.

Caractère socio-spatial du conflit d'usage

Lien avec la justice

3 critères d'après les dires d'acteurs

DIMENSION TEMPORELLE

Conflits issus du passé avec des répercussions sur le présent

Défense d'un état actuel face à un changement futur

INCOMPATIBILITÉ DES OBJECTIFS

Objectifs et intérêts multiples

Activités et usages concurrents

JEUX D'ACTEURS

Incompréhension / Opposition entre l'État et les gestionnaires et usagers

Opposition entre les usagers

« C'est l'exemple d'une agglomération qui envisage de rehausser certaines digues de protection contre les submersions marines, qui se heurte à l'opposition des habitants du rez-de-chaussée des bâtiments proches, qui souhaitent conserver leur vue sur mer. Dans ce cas, la sécurité des personnes et des biens entre en conflit avec le désir de contempler la mer. »

(Agent DREAL)

« Au cours de ma vie professionnelle, j'ai eu à connaître de nombreux types de conflits d'usage : énergies en mer / pêche; arts traînants / arts dormants; plaisance / pêche; plaisance / conchyliculture. »

(Agent DREAL)

« Globalement les sujets à l'interface entre intérêt particulier versus intérêt général sont sources de conflit d'usage. »

(Agent DREAL)

« J'entends conflit d'usage pour un ou des conflits entre des usagers... par exemple le conflit entre deux plaisanciers dont les bateaux sont trop proches, ou un conflit entre deux utilisateurs différents d'une cale de mise à l'eau (pêcheur, kayakiste).»

(Agent DDTM)

Les témoignages des acteurs institutionnels mettent en évidence des nuances dans leur conception des conflits d'usage selon leur trajectoire biographique et professionnelle. Leur carrière et leurs expériences influent d'avantage que leur vécu personnel sur leur(s) façon(s) de conceptualiser le conflit d'usage. Ainsi, pour eux, la majorité des conflits émerge par l'arrivée sur un territoire d'un projet, d'un aménagement ou d'une politique venant modifier les usages et pratiques ordinairement admis et mis en œuvre ou relevant d'un objectif différent voire contradictoire. Comme les usagers, les acteurs institutionnels mettent en évidence l'importance des jeux d'acteurs dans le développement du conflit. Ils soulignent l'existence de conflits autour de l'acceptabilité de certains projets portés par l'action publique mais également la présence de conflits entre les usagers. Pour avoir des clés de compréhension sur les motifs de ces conflits qui opposent, État, gestionnaires et usagers, il convient de décrypter les visions de ces derniers.



Ce que disent les usagers et les habitants

Les 5 principaux motifs des conflits d'usage

DIMENSION TRANSVERSALE DU PARTAGE DE L'ESPACE

Répercussions concrètes des politiques publiques sur leur territoire et leurs activités

Effets de la proximité : tensions et frictions entre les usagers

LES DIVERGENCES TERRITORIALES

Acteurs locaux face aux usagers aux provenances géographiques plurielles

Le cas des touristes et des résidents secondaires

« Les relations ne sont pas excellentes. Quelque fois il y a des petits accrocs de voisinage, mais c'est plutôt lié à des touristes, que je vais qualifier de "parisiens" qui ont des pratiques un peu douteuses de l'activité de plaisance. »

(Plaisancier natif)

TENDANCES À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS PRIVÉS

Assimilation au phénomène NIMBY

Opposition au principe d'intérêt général

« Moi je dis, je suis chez moi, je fais ce que je veux ! Je paye mon permis de chasse, mon terrain est dans l'association communale, donc, on est chez nous ! Les marcheurs, eux, ils ne payent rien, ils se promènent et ils ne payent rien, l'entretien non plus ! »

(Chasseur natif)

LES TYPES D'USAGE : USAGES PROFESSIONNELS FACE AUX USAGES RÉCRÉATIFS

Opposition des besoins et attentes

Gênes et nuisances

Réduction de l'espace de pratique

Perception d'un sentiment d'injustice dans le traitement

« Je veux dire, ils font leur boulot, faut les laisser faire, c'est bien mais par contre il n'y a pas de prérogatives, il ne faut pas non plus tout leur donner à chaque fois qu'ils viennent quémander quelque chose, parce qu'ils ont leurs usines en bas, je regrette ! »

(Plaisancier)

« Les tracteurs, le matériel, les nuisances visuelles, le fait de voir des parcs les gens ça les dérange. On tend de plus en plus vers ça, les gens ils achètent des biens de plus en plus chers et ça engendre beaucoup de problèmes entre ces usagers et les professionnels. Ils vont jusqu'au tribunal avec de bons avocats, à embêter les professionnels et eux à être dans leur bon droit. »

(Ostréiculteur)

LA RÉGLEMENTATION

Contestation des réglementations et arrêtés

Opposition aux interdictions

« Toutes les activités sont impactées par la réserve, on ne peut plus poser de lignes, ni même ramasser du bois flotté ou des cailloux ! On ne peut plus rien faire en somme. »

(Associatif)

LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Opposition aux manières dont sont prises les décisions

Contestation des modalités de mises en œuvre

Opposition face aux conséquences pratiques et symboliques

« Ça ne sert à rien de participer aux enquêtes publiques, c'est décidé depuis longtemps. » (Ostréiculteur)

« En fait, on a appris l'existence de la réserve quand on a eu des contraventions. La tension monte chez les habitants... » (Associatif)

« Ils ne se sont pas du tout associés aux gens, du coup c'est hyper compliqué pour les usagers. » (Plaisancier)

La perception des conflits d'usages par les acteurs directement impliqués – usagers du littoral, riverains et habitants des alentours, élus de collectivités littorales, associations – rejoint dans les grandes lignes les trois critères mis en évidence par les acteurs institutionnels. Cependant, les propos des habitants et usagers révèlent des différences qu'il faut souligner pour mieux comprendre leur positionnement et appréhender leur engagement dans les processus conflictuels. Il convient d'insister dès à présent sur le fait que les propos recueillis et servant à cette analyse sont ceux d'acteurs locaux parties prenantes des conflits dont le discours est forcément orienté par des représentations socio-spatiales ambivalentes, parfois paradoxales.

Les jeux d'acteurs sont davantage explicités dans les propos des usagers rencontrés. Ces-derniers font état de conflits réguliers entre les acteurs originaires du territoire et les usagers de provenances géographiques différentes tel que les touristes et les résidents secondaires.

Une autre facette des jeux d'acteurs est mise en évidence. Il s'agit de la différence entre les usages professionnels et les usages récréatifs. En effet, les acteurs professionnels n'ont pas les mêmes besoins et attentes dans l'utilisation d'une parcelle.

Ils sont parfois gênés dans l'exercice de leurs fonctions et estiment que les pratiquants d'activités récréatives nuisent à leurs pratiques. À l'inverse les usagers de loisirs peuvent voir leur terrain de jeu réduit voire dégradé, l'accès y étant parfois entravé par les activités économiques. Les usagers récréatifs tout comme les acteurs professionnels mettent en évidence un sentiment d'injustice et un ressenti de partialité dans leur traitement mutuel par les collectivités ou les autorités. Cette perception peut être à l'origine d'une cristallisation des conflits.

Tout comme les acteurs institutionnels, les acteurs directement impliqués par les conflits mettent en évidence le rôle des politiques publiques dans l'émergence et la manifestation des processus conflictuels. Cependant, contrairement aux premiers, ils précisent que l'apparition de conflits d'usage peut être due à la fois à l'application des politiques publiques matérialisées sous forme de projets ou de réglementations mais également à la manière dont ces politiques sont conçues et à la façon dont les décisions sont prises durant sa mise en œuvre. En effet et cela rejoint une des hypothèses qui nous a guidé tout au long de cette expérimentation, l'entrée en conflit semble se rapporter autant à la façon dont les décisions sont prises et annoncées qu'à leurs conséquences pratiques et symboliques (Martinais, 2015).

Les conflits d'usage dans la sphère universitaire

Ces quelques citations issues de la sphère universitaire des sciences humaines et sociales apportent à ce travail un éclairage théorique précieux, non seulement elles précisent ce qui peut être entendu par conflits d'usage et ré-affirment les propositions effectuées par les acteurs institutionnels mais elles apportent également des clés de compréhension des acteurs concernés.

EN SOCIOLOGIE

Les conflits sont appréhendés comme « *des manifestations d'antagonismes ouverts entre deux acteurs (individuels ou collectifs) aux intérêts momentanément incompatibles quant à la possession ou à la gestion de biens rares - matériels ou symboliques.* »

BOUDON Raymond, BESNARD Philippe, et CHERKAOUI Mohamed. Dictionnaire de la sociologie. 1999.

Pour **Emile Durkheim**, les conflits sont des symboles d'une pathologie sociale transformant les logiques de coopération et de solidarité par des stratégies de concurrences.

Pour **Georg Simmel et Lewis Coser**, les conflits peuvent être à l'origine de contributions positives décrites comme les « *effets propres de transformation mutuelle des acteurs du fait de leurs interactions : des règles nouvelles apparaissent du fait même de ces interactions.* »

SIMMEL Georg, MULLER Sibylle et FREUND Julien. *Le conflit*. Paris : Circé, 1995.

Des citations clés pour comprendre le parti pris

« *Les mobilisations, conflits et leur prise en compte par l'action publique peuvent être analysés comme une expérience collective de co-production, de l'intérêt général mais aussi comme une expériences collective de production territoriale.* »

MELÉ, Patrice, LARRUE, Corinne, et ROSEMBERG, Muriel (ed.). *Conflits et territoires*. Presses universitaires François Rabelais, 2003.

« *Les conflits et les tensions, nombreux au sein de ces espaces, jouent un rôle dynamique structurant dans la construction des nouvelles régulations territoriales (...)* »

LASCOURMES Pierre, TIMBART Odile, DANGLADE Nathalie et al. *Environnement et ordre public*. 1994.

« *Les conflits ont des effets de cadrage ou de recadrage, donc de reformulation des problèmes ; (...) ces opérations de recadrage sont rendus possibles par l'action collective et (...) peuvent déboucher sur des reconfigurations territoriales* »

Mormont Marc, « Conflit et territorialisation ». *Géographie, économie, société*, 2006, vol. 8, N°3, p. 299-318.

Il faut donc envisager la valeur productive du conflit pour en tirer parti au sein d'une démarche participative et de co-construction avec les acteurs concernés

Un espace occupé par les usages professionnels :

Parcs ostréicoles sur table en Ria d'Étel, février 2021



Des définitions propres au conflit d'usage

C'est la « concurrence potentielle » ou la « manifestation d'opposition entre acteurs dénonçant l'incompatibilité entre certaines pratiques, formes d'appropriation de sous-ensembles spatiaux ou utilisation de ressources naturelles »

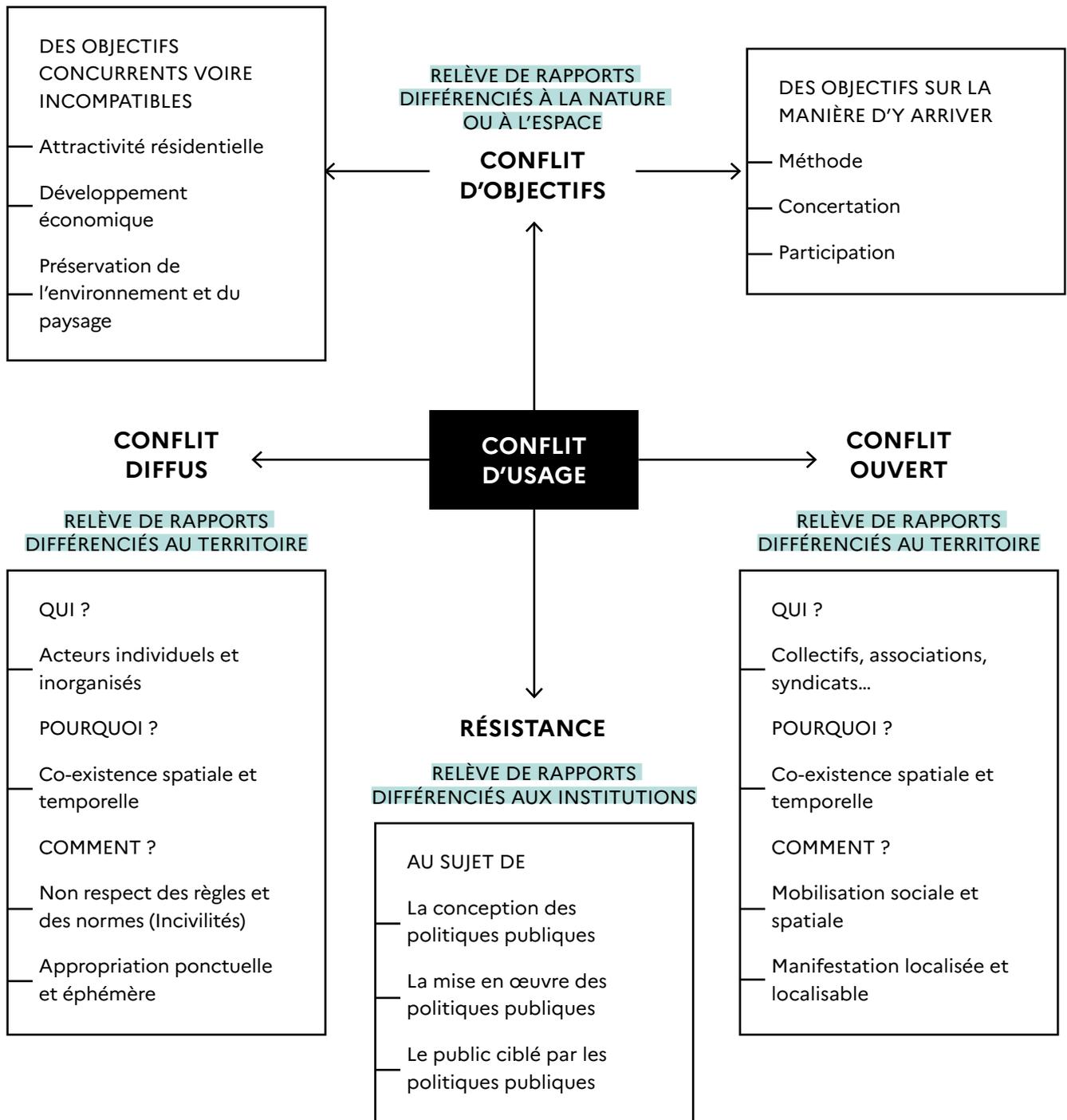
MÉLÉ Patrice. Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS démocratie et Participation. 2013. URL : <http://dicopart.fr/fr/dico/conflit-dusage>

Des « oppositions concernant l'affectation de l'espace terrestre et marin, le partage de ces espaces et de leurs ressources, l'infraction des règles d'utilisation de l'espace et les conséquences réelles ou potentielles d'un usage »

CADORET Anne. *Conflits d'usage liés à l'environnement et réseaux sociaux : enjeux d'une gestion intégrée ? Le cas du littoral du Languedoc-Roussillon*. 2006. Thèse de doctorat. Université Paul Valéry-Montpellier III

Bilan croisé : Comment reconnaître un conflit d'usage ?

Au croisement de ces trois prismes :
la nature des situations territoriales problématiques



1.2 Pourquoi vouloir intégrer les habitants et les acteurs concernés ?

L'approche développée dans le cadre de ce document a une visée participative forte. Il s'agit d'y intégrer à la fois une multitude d'acteurs gestionnaires mais également et surtout des usagers, des citoyens et des acteurs directement concernés par la situation territoriale problématique.

Non seulement cette association semble souhaitée par ces-derniers comme en atteste les paroles d'acteurs mis en évidence ci-après, mais elle illustre aussi une généralisation de la participation et un élargissement progressif de l'expertise. Cette intégration des citoyens s'explique par les nombreux apports qu'elle fournit dans l'enrichissement de l'action publique et dans la compréhension des processus conflictuels.

Paroles d'acteurs

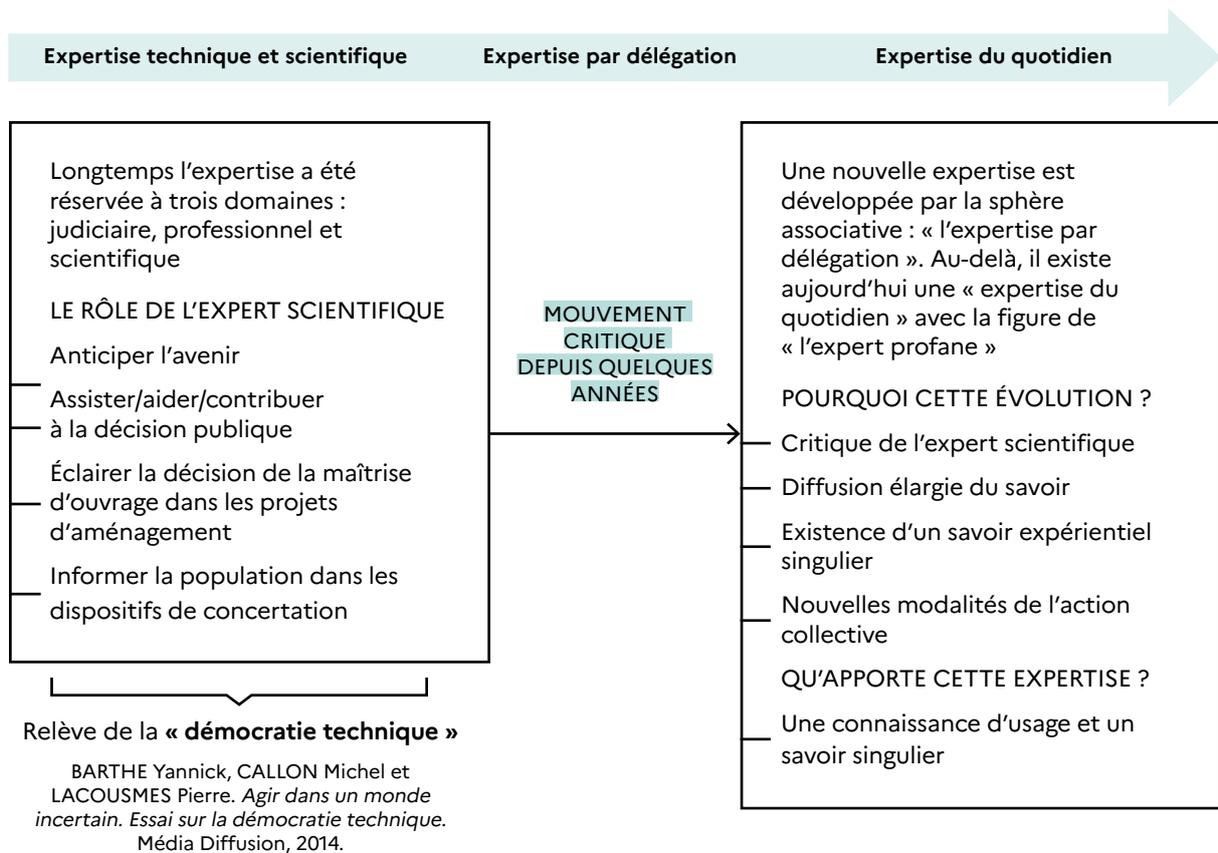
« Nous, on aimerait plus participer... » (Membre associatif)

*« Dans un échange, il y a d'avantage d'idées qui fusent ! »
(Plaisancier)*

*« Il faut créer une harmonie entre les différents acteurs »
(Agriculteur)*

« Le problème c'est qu'on ne demande pas suffisamment aux gens, je pense, par exemple là, c'est un architecte qui a fait la place, c'est évident, mais est-ce qu'il est venu voir sur place ? Demander aux gens, je n'en ai pas trop l'impression. Que veulent les habitants ? Il faudrait leur demander ! » (Professionnel du tourisme)

Évolution de l'expertise



DEUX CITATIONS ÉCLAIRANTES

« C'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est l'expert qui est le meilleur juge pour savoir comment y remédier (...). Une classe d'experts est inévitablement si éloignée de l'intérêt commun qu'elle devient nécessairement une classe avec des intérêts particuliers et un savoir privé - ce qui, sur des matières qui concernent la société, revient à un non-savoir »

DEWEY John, *The public and its problems*. 1927. Athens, Swallow Press/Ohio University Press Books. 1954.

Nous utilisons le terme d'habitant car il intègre la notion d'attachement pouvant être un facteur d'expertise et de sensibilisation. L'habitant « n'est pas libre mais attaché, il est pris dans des attaches, des relations contraignantes qui le constituent comme sujet et caractérisent ses territoires de vie (...).

Ces attachements de proximité soutiennent des implications personnelles fortes et leur mise en péril suscite une émotion intense. Elles peuvent être investies dans un engagement politique ou un mouvement social (...)

LOLIVE Jacques. Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics 1. *Cahiers de géographie du Québec*, 2006, vol. 50, n° 140

La situation conflictuelle met en lumière les stratégies déployées par les habitants, le partage et l'hybridation de savoirs pluriels, la complémentarité des compétences et des savoir-faire au service de la cause défendue.

DEVENIR EXPERT PAR L'ENTRÉE DANS UNE DYNAMIQUE CONFLICTUELLE

Le conflit est alors considéré comme le moment où les habitants vont développer une « contre-expertise » et apprendre à se composer « en expert », c'est-à-dire s'exercer à gérer ses émotions, celles des autres et se « rendre solidaire dans un bien commun ».

Cette expertise repose sur différents aspects:

- l'acquisition et la production de connaissances en vue d'une redéfinition de l'action ou la recherche d'une alternative à celle prévue par les politiques publiques ou par les promoteurs ;
- l'apprentissage d'un comportement spécifique ;
- l'appropriation d'un positionnement d'un point de vue collectif, il peut s'agir de se positionner comme un interlocuteur légitime face aux politiques publiques ; individuellement, cela peut consister en la recherche d'un rôle au sein des autres acteurs concernés.

QUELS SONT LES EFFETS POSSIBLES SUR LES MODALITÉS DE L'ACTION PUBLIQUE ?

À L'ÉCHELLE DU CONFLIT : il peut s'agir de peser sur la décision finale ; de contribuer à la décision ou encore de modifier la décision préalable de l'action publique.

À UNE ÉCHELLE PLUS GLOBALE : l'expertise habitante peut contribuer à la ré-interrogation des principes guidant l'action publique. Ainsi l'expertise effectuée par les habitants peut révéler la relativité des expertises scientifiques et/ou techniques qui se présentent souvent comme irréfutables.

Les expertises développées par les habitants peuvent faire émerger ou rendre visible les demandes sociales importantes qui ré-interrogent l'action publique dans sa faculté à les prendre en compte.

Enfin, l'expertise habitante, tout en légitimant le statut des habitants ainsi que leurs compétences, peut révéler l'intérêt de les intégrer à la mise en œuvre des politiques publiques.

UNE INTÉGRATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

L'hypothèse de travail testée dans le cadre de cette recherche action a été de réunir les acteurs concernés par une problématique conflictuelle afin que ces-derniers puissent échanger sur celle-ci au travers d'ateliers au cours desquels chacun a pu mettre en commun ses « savoirs d'usage », ses connaissances et ses compétences pour, *in fine*, résorber situation conflictuelle et apporter un regard neuf et constructif sur l'espace qu'ils occupent et sur les aménagements et mesures à prendre les plus adaptés.

1.3 Un retour basé sur des expérimentations littorales bretonnes

La méthodologie proposée dans ce guide et les résultats présentés s'appuient sur une expérimentation débutée en 2019 sur quatre territoires bretons et littoraux. Il s'agit de la baie de Saint-Brieuc (22), de la commune de Plougrescant (22), de la baie d'Audierne (29) et de la Ria d'Étel (56).

Pourquoi avoir choisi l'espace littoral ?

- Multiplicité des formes de gouvernance et des dispositifs de gestion
- Diversité des modes d'occupation et d'utilisation des sols
- Siège d'enjeux socio-économiques, culturels, environnementaux et politiques
- Espace fragilisé support de pressions croissantes
- Un « espace-enjeu » pour de nombreux acteurs
- Une attractivité particulière due à ses caractéristiques naturelles
- Concentration de richesses écologiques
- Au cœur de défis causés par le réchauffement climatique

Quelles spécificités pour le territoire breton ?

La région Bretagne présente des spécificités notamment littorales et agricoles qui semblent influencer à la fois la nature et les types de conflits d'usage et de situations conflictuelles s'inscrivant sur ce territoire. Ces particularités peuvent être résumées par les éléments suivants :

- 2700 kilomètres de côte
- Une occupation agricole très importante
- Une région au premier rang pour la production animale
- Une problématique de qualité de l'eau (marées vertes)
- Une forte activité conchylicole

POUR LA PETITE HISTOIRE...

L'espace littoral métropolitain connaît une mutation rapide depuis les années 1960. Autrefois symbole de répulsion, les espaces littoraux sont progressivement appropriés par l'élite dans une perspective hygiéniste à travers les stations thermales. C'est à partir des années 1830 que les côtes bretonnes attirent des visiteurs à Saint-Malo ou encore à Dinard. Dans les années 1930,

la démocratisation des vacances occasionne un fort afflux de population sur les littoraux métropolitains. Depuis, les littoraux ne cessent de connaître un accroissement de population permanente ou touristique. Ainsi, en 2006, les communes littorales comptaient 6,1 millions de résidents soit 10% de la population métropolitaine sur seulement 4% du territoire (Chiffres gouvernementaux, 2018).

Carte de localisation des quatre terrains expérimentaux.

Réalisation : Marion Florez

Quatre terrains expérimentaux en Bretagne

- La baie de Saint-Brieuc
- La baie d'Audieme
- La commune de Plougrescant
- La Ria d'Etel

Plougrescant
 Les acteurs concernés : Pêcheurs à pied, ostréiculteurs, plaisanciers.
 Type de conflits : Conflits d'objectifs et conflits diffus.
 Enjeux : Partage de l'espace; cohabitation; prise en compte de tous les usagers.

La baie de Saint-Brieuc
 Les acteurs concernés : Gestionnaires de la RNN, usagers professionnels et de loisirs, habitants et riverains, associations.
 Type de conflits : Conflits diffus et conflits d'objectifs.
 Enjeux : Perception d'une absence de positionnement de la RNN sur le sujet des algues vertes; réglementation contraignante et incivilités, problèmes d'acceptabilité.

La baie d'Audieme
 Acteurs concernés : Professionnels du tourisme et des sports nautiques, associations, gestionnaires, riverains et usagers.
 Type de conflits : Conflits d'objectifs et conflits diffus.
 Enjeux : Incompatibilité d'usages avec la protection de l'environnement ; partage

La Ria d'Etel
 Acteurs concernés : Ostréiculteurs, plaisanciers, associations, riverains et usagers.
 Type de conflits : Conflit ouvert, conflits diffus, conflits d'objectifs.
 Enjeux : Opposition à la SPPL; problème de la qualité de l'eau; arrivée de nouvelles pratiques; partage de l'espace.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Bien que ce guide s'appuie sur une expérimentation bretonne et littorale, la démarche présentée dans ce document a été pensée pour répondre à l'ensemble des situations conflictuelles potentielles que ce soit sur les espaces littoraux ou ailleurs.

BILAN DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie visait à identifier et à caractériser la nature du conflit territorial.

Les conflits sont partout en augmentation. Perçus différemment selon le positionnement des acteurs (gestionnaires, acteurs institutionnels, usagers, habitants et citoyens), ils relèvent de dimensions plurielles qu'il convient d'analyser sur le plan théorique.

Les approches précédemment développées mettent en évidence la fertilité et la productivité potentielle pouvant émaner des situations conflictuelles et émerger des savoirs d'usage des acteurs concernés.

La seconde partie de ce retour d'expérience tâche de décrire la façon dont il est possible de faire surgir cette productivité par l'utilisation d'outils et de méthodes particulièrement adaptées aux situations conflictuelles.

Les étapes de la prise en compte des intérêts et visions de chacun font également l'objet de développement dans cette seconde partie.

La démarche adoptée dans ce guide s'est appliquée à mettre en œuvre une intégration des acteurs concernés souhaitée par ces-derniers et s'avérant fertile pour l'action publique dans son ensemble.



Partie 2

La méthode pas à pas



Après l'identification générale des conflits d'usage, il importe d'entrer dans le vif du sujet en présentant la démarche territoriale et méthodologique développée pour tirer parti de ces conflits.

Il s'agira d'abord de présenter les modalités de la gestion et de la gouvernance de cette démarche, puis de préciser les différentes étapes qu'elle contient.

**LES ARTICLES DE LA CHARTE DE LA
PARTICIPATION DU PUBLIC :
LES AVOIR BIEN EN TÊTE POUR DÉMARRER
UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE**

Lancée en 2015 par le Ministère de la transition écologique et solidaire, la charte de la participation se conçoit comme un outil pratique devant aider et inciter un panel de structures à se lancer dans la participation et à l'intégrer dans le développement de leurs projets. Cette charte est composée de quatre articles essentiels représentant **le socle commun à toutes les personnes voulant se lancer dans une dynamique participative vertueuse.**

Pour en savoir plus et vous informer sur le contenu des quatre articles, voici le lien vers la charte :
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Charte_participation_public.pdf

2.1 Face à un conflit d'usage sur mon territoire : que dois-je faire ?

1

Qui conduit le projet et avec qui ?

Qui fait quoi ?

L'INITIATEUR DE LA DÉMARCHE

L'initiateur de la démarche (ou le porteur de projet) est celui qui décide de la mise en œuvre de la démarche sur un territoire. Il peut s'agir d'un élu, d'un agent d'une structure publique comme d'un membre d'une association ou d'un habitant particulièrement engagé sur son territoire. Le plus souvent l'initiateur de la démarche est une personne en charge d'un service ou pouvant s'appuyer sur des ressources financières, humaines et matérielles.

C'est une démarche particulièrement adaptable à de nombreux cas de figures, ainsi sentez-vous libre d'endosser le rôle de porteur de projet qui que vous soyez !

LE CHEF DE PROJET

Le chef de projet est celui qui pilote l'ensemble de la démarche.

Il coordonne la mise en œuvre de la démarche sur le territoire, il peut y vivre, y travailler ou y être extérieur. Il peut donc être lui-même initiateur de la démarche ou bien être choisi par ce-dernier au sein de sa structure ou à l'extérieur de celle-ci. Il suit la démarche du début jusqu'à la fin et doit être présent durant les quatre étapes de la méthode.

Afin de mener correctement la démarche et dans l'hypothèse de réaliser l'ensemble des étapes **il faut compter huit à dix mois de travail. Le chef de projet doit, s'il est seul, réserver un tiers de son temps de travail à cette mission.**

EN BREF ET EN ACTION

Concrètement le chef de projet se charge de coordonner l'ensemble des quatre étapes de la démarche. Il peut réaliser seul les deux premières étapes, tandis que l'étape trois et quatre peuvent être déléguées à un animateur extérieur ou interne à la structure du chef de projet.

COMMENT CHOISIR LE CHEF DE PROJET ?

Le chef de projet peut être choisi en interne par le porteur de projet ou en externe. Chacun de ces deux choix a des intérêts différents : un acteur interne à votre structure aura l'avantage d'avoir déjà un réseau de connaissances sur le territoire et de vous être familier. Quelqu'un de l'extérieur vous préservera du risque de partialité et pourra présenter un profil en meilleure adéquation avec les enjeux du territoire d'action.

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DU CHEF DE PROJET ?

Il est déterminé et créatif, a l'esprit de synthèse et est moteur dans les dynamiques en associant un large panel d'acteurs. Il est à l'aise à l'oral. Il a des connaissances préalables sur les processus socio-spatiaux et les jeux d'acteurs. Il n'est pas nécessaire qu'il connaisse le territoire sur lequel se déroule la démarche mais cela peut être un avantage. Enfin, il est intéressé par les démarches participatives et peut se prévaloir de connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales.

L'ANIMATEUR

Le chef de projet peut être lui-même l'animateur de la démarche ou recruter quelqu'un d'autre à l'extérieur ou à l'intérieur de sa structure. L'animateur se charge de la mise en œuvre des entretiens (étape 3) et des ateliers (étape 4), il peut le faire seul ou aidé d'un autre animateur. Un animateur doit savoir être à l'écoute, il doit être dynamique et créatif, il doit faire preuve de maîtrise et de neutralité tout en rendant attractif les moments d'échange, il peut se révéler innovant et doit faire preuve d'une écoute active et bienveillante envers les participants.

UNE HISTOIRE DE QUALITÉ PLUS QUE DE QUANTITÉ

La gestion du projet en tant que telle n'a pas besoin d'être portée et réalisée par plusieurs personnes. Elle peut être sous la responsabilité d'une seule personne qui se charge du rôle de porteur, du chef de projet mais aussi d'animateur comme elle peut être co-portée par trois personnes différentes, cependant, chacune d'entre elles doit être présente et suivre le projet du début à sa fin. C'est à vous de choisir !

COMMENT COMPOSER LE COMITÉ DE PILOTAGE

Constituer un comité de pilotage est important dans le cadre de cette démarche. En effet, comme l'équipe en charge de la mise en œuvre pratique et du suivi de la démarche est restreinte, composer un comité de pilotage permet de recueillir une pluralité de visions et d'insuffler de la participation et à toutes les étapes de la démarche de co-élaboration.

Le comité de pilotage se constitue au début de la démarche et rassemble une diversité d'acteurs (personnes ressources rencontrées, associations, élus, collectivités territoriales, etc.) dont la nature dépend du type de conflit sur lequel il a été décidé de travailler. Sa composition peut être enrichie au fur et à mesure de la démarche pour y inclure les nouvelles personnes ressources.

Il est conseillé de réunir le comité de pilotage en début de chaque étape afin de coordonner les orientations générales prises.

Associer une pluralité d'acteurs : la clé de la réussite

L'association d'acteurs pluriels et la création de partenariats à différentes échelles est fondamental pour le bon déroulement de la démarche et son succès. Il semble, en effet, que de nombreuses situations conflictuelles émergent à cause de difficultés de communication, celle-ci étant parfois inexistante, dégradée voire impossible.

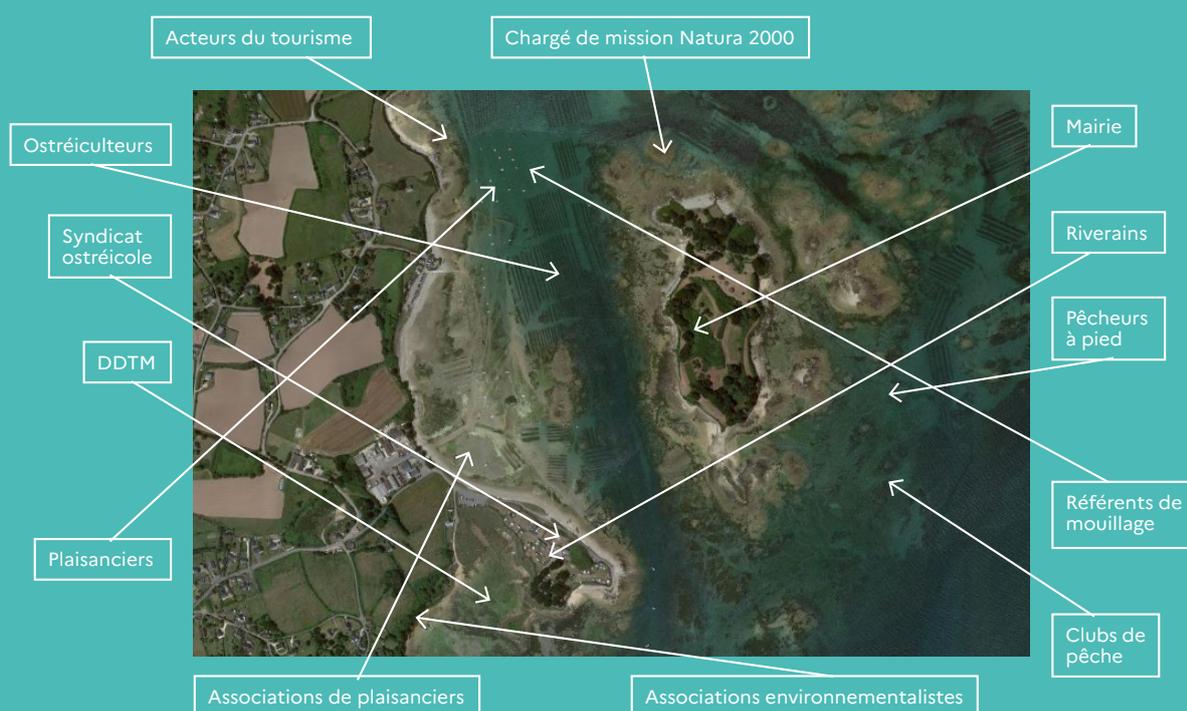
Intégrer un panel pluriel d'acteurs aux phases d'ateliers permet d'échanger les points de vue et les représentations, de prendre conscience de la pluralité des intérêts et stratégies, de parvenir à une vision collective et partagée du territoire, d'envisager des solutions, etc.

Il convient également de favoriser les partenariats et les associations tout au long de la démarche, de la première phase à la dernière afin de faire émerger une dynamique territoriale, de construire un réseau d'acteurs locaux, de favoriser un travail collectif, d'échanger et de s'informer sur les missions des autres structures, de mettre en commun les points de vue, d'avoir un regard systémique et collectif des enjeux territoriaux.

La mise en place de partenariats avec différents échelons et types de structures favorise concrètement le travail collectif puisqu'elle permet le partage des tâches et des dépenses, participant dès lors à l'identification et à l'intégration d'une véritable entité de groupe autour d'un projet territorial.

L'EXEMPLE D'UN CONFLIT D'USAGE : SE PARTAGER LE DOMAINE PUBLIC MARITIME (DPM)

Le schéma suivant illustre les propos précédents et met en évidence, à titre d'exemple, les acteurs importants à inviter dans le cadre d'un conflit portant sur le partage du Domaine Public Maritime (DPM) dans une commune littorale.



Proposition de démarche en quatre étapes

Afin de valoriser les conflits d'usage et de répondre concrètement aux enjeux que posent les situations problématiques aux acteurs publics mais également à l'ensemble des acteurs concernés par ce retour d'expérience, une méthode en quatre étapes vous est proposée (cf. schéma ci-après).

Les trois premières étapes sont identiques pour tous les cas qu'il est possible de rencontrer. La dernière étape nécessite une adaptation au contexte territorial et à l'objet du conflit pris en compte.

Les techniques d'animation peuvent être différentes en fonction du public, des problématiques soulevées et des objectifs visés. Les outils dont nous nous sommes servis (réalisation de carte mentale, brise-glace, diagnostic partagé, etc.) bien qu'ils soient utilisés dans le domaine de la participation, font ici, l'objet de modifications afin d'être particulièrement adaptés aux situations conflictuelles. Nous expliciterons les raisons de cette application.

AVERTISSEMENT

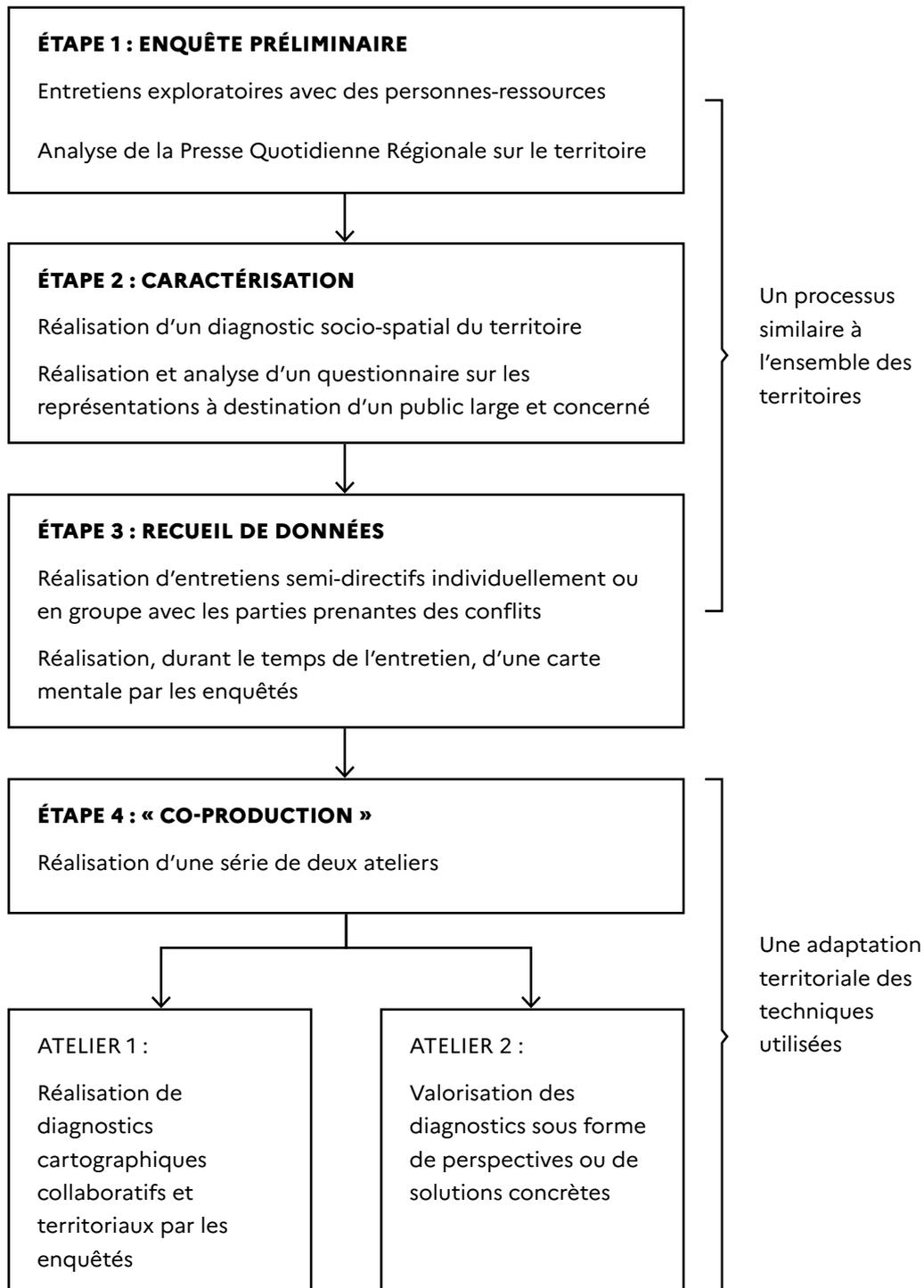
La démarche ainsi présentée ne doit pas être considérée comme une « recette » à appliquer telle quelle et dans toutes les situations conflictuelles. Les outils et les différentes étapes de la démarche ne sont pas la revue de « bonnes pratiques » grâce auxquelles toutes les dynamiques conflictuelles pourraient se démêler et trouver un dénouement heureux. Les personnes souhaitant s'engager dans une démarche telle que celle-ci doivent impérativement tenir compte des caractéristiques, du contexte et de l'histoire du territoire sur lequel elles ambitionnent de travailler. En outre, l'adaptation de ces outils ne peut suffire à la bonne exécution de l'approche sur un territoire. La posture est, en effet, tout aussi importante. L'assistance d'une personne extérieure, chercheur ou médiateur de territoire, peut se révéler appropriée pour préserver une forme de neutralité dans l'animation des échanges et parvenir à des solutions partagées.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Une page internet du site de la DREAL Bretagne est dédiée à la mise en place de la démarche sur les quatre terrains expérimentaux, pour en savoir plus sur les territoires, les techniques et les outils utilisés et pour obtenir de la documentation complémentaire, rendez-vous ici :

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/innolitt-r1488.html>

Les 4 étapes de la démarche



Les « à-côtés » de la méthode : réunir des individus et des structures qui n'ont pas l'habitude d'échanger permet également de créer du lien social voire de regagner une cohésion sociale perdue. Les acteurs ainsi réunis peuvent échanger et mettre en commun leurs ressources sociales, leurs savoirs, leurs positions institutionnelles et leurs réseaux organisationnels.

La mise en place de cette démarche peut déboucher sur la création d'autres associations voire de partenariats durables.

COMMENT REMPORTEZ L'ADHÉSION ?

- En adoptant une posture de recherche-action c'est-à-dire en insistant sur le fait que la démarche nourrit les connaissances sur le territoire tout en participant à l'amélioration concrète du cadre de vie des acteurs et à leur cohabitation sur l'espace.
- En associant le plus grand nombre de partenaires dans la démarche soit en les associant au comité de pilotage, soit en les interrogeant et en les faisant participer tout au long des étapes.
- En étant à l'écoute des souhaits de chacun de manière équitable et juste, tous les acteurs doivent se sentir légitimes de donner leurs avis et leurs aspirations doivent être considérées avec le même intérêt.
- En étant créatif dans la forme que peuvent prendre les ateliers, en étonnant les participants et en étant innovant dans les propositions.
- En gardant des contacts étroits avec l'ensemble des acteurs participant à la démarche tout au long des quatre étapes et entre les différents moments.

Étape 1 : enquête préliminaire

2 à 4 mois

OBJECTIFS

Par le biais d'entretiens avec les personnes-ressources et l'analyse de la Presse Quotidienne Régionale (PQR) cette phase consiste à délimiter géographiquement le territoire, à déterminer les problématiques concernées et à définir le panel d'enquêtés.

ÉTAPES PAS À PAS

1 - STRUCTURER LE PILOTAGE

- Constituer un comité de pilotage mêlant des acteurs dont les missions sont proches des problématiques concernées et dont les niveaux de responsabilités sont pluriels.
- Intégrer des personnes-ressources rencontrées au comité de pilotage.
- Organiser une réunion du comité de pilotage à chacune des étapes.
- Choisir un animateur en charge de la mise en œuvre de la troisième et quatrième étape.

2 - RENCONTRER LES ACTEURS

- Réaliser une liste des acteurs ressources à rencontrer (acteurs du terrain dont les missions ont un lien avec les problématiques à aborder).
- Constituer une grille d'entretien afin d'interroger ces acteurs de la même manière et en cadrant les échanges.
- Planifier les entretiens en présentant aux acteurs la démarche, ses objectifs et le rôle du chef de projet.

3 - ANALYSER ET CONFRONTER LA PQR

- Constituer un corpus de la PQR par le biais d'une recherche avancée sur une base de données (Europresse par exemple).
- Déterminer alors le périmètre du territoire d'étude et les problématiques concernées.
- Analyser le contenu de ce corpus.

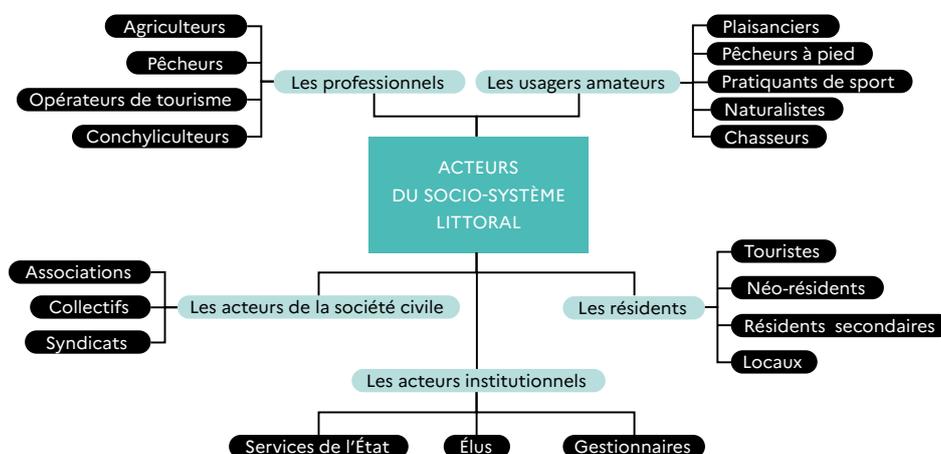
4 - DÉFINIR LE PANEL D'ENQUÊTES

- Établir le panel d'enquêtés en fonction de l'analyse du corpus issu de la PQR.
- Réaliser une carte avec l'ensemble des acteurs concernés pour garantir leur représentativité.

RECOMMANDATIONS

- Cette étape est déterminante si le chef de projet de la démarche est extérieur au territoire mais elle est nécessaire même si le chef de projet est inscrit durablement sur le territoire, elle permet de nuancer son point de vue et ses potentiels préconçus.
- Délimiter précisément le périmètre, les problématiques traitées et les acteurs à rencontrer pour ne pas se disperser.

Exemple d'illustration : la carte des acteurs dans un cas de conflit



Exemple de recherche avancée sur une base de données :

La constitution d'un corpus issu de la Presse Quotidienne Régionale peut être particulièrement utile en cas de conflits d'usage. Cela permet de mettre en évidence les jeux d'acteurs en présence, les problématiques associées ainsi que les espaces dans lesquels ces conflits s'inscrivent. Parfois même, les articles de presse donnent des informations sur les coordonnées des acteurs et des associations qu'il semble difficile d'acquérir autrement.

COMPÉTENCES À AVOIR

Qualités relationnelles
Dynamisme

COMPÉTENCES ACQUISES

Connaissance territoriale et sociale
Constitution d'un réseau

ÉTAPE 1 :
enquête
préliminaire

ÉTAPE 2 :
CARACTÉRISATION

ÉTAPE 3 :
recueil
de données

ÉTAPE 4 :
« co-coproduction »

Étape 2 : caractérisation

1 mois

OBJECTIFS

Après avoir délimité le territoire d'expérimentation et le panel de participants, cette deuxième étape consiste à se familiariser avec le contexte du territoire en réalisant un diagnostic socio-spatial. Cette étape peut être complétée par la mise en place d'un questionnaire à large spectre pour recueillir les perceptions d'acteurs sur une thématique spécifique. Au terme de l'étape, il sera alors possible de construire les grilles d'entretien à destination des parties prenantes.

ÉTAPES PAS À PAS

1 - RÉALISATION DU DIAGNOSTIC SOCIO-SPATIAL

- Réaliser le diagnostic socio-spatial sur la base d'un corpus de documents (PQR, entretiens personnes-ressources, rapports, etc.) dont les sources sont fiables.
- Rédiger une synthèse en mettant en évidence les points saillants du territoire en rapport avec la problématique choisie.
- Présenter le diagnostic au comité de pilotage.

2 - RÉALISATION D'UN QUESTIONNAIRE

- Construire un questionnaire à destination d'acteurs du terrain et/ou de la population enquêtée pour recueillir leurs perceptions sur la problématique ou le territoire étudié.
- Diffuser le questionnaire de manière large en ligne ou en face-à-face et proposer des réponses courtes.
- Analyser quantitativement les réponses pour avoir un regard global sur les enjeux.

3 - PRÉPARER LE RECUEIL DE DONNÉES

- Grâce au diagnostic et à l'analyse des questionnaires, élaborer des hypothèses permettant d'expliquer les divers processus socio-spatiaux.
- Décomposer ces hypothèses pour construire les questions à poser aux enquêtés.
- Construire la grille d'entretien.
- Tester la grille d'entretien avant sa mise en œuvre sur le terrain avec un ou deux acteurs aux profils différents.
- Prendre contact avec les enquêtés par téléphone ou par courrier pour prévoir la mise en œuvre de l'étape 3.

RECOMMANDATIONS

- Veiller à avoir un objectif précis en tête lors de la construction du questionnaire.
- Réaliser un protocole d'entretien à donner aux enquêtés le jour J qui explique le déroulement du moment d'échange.
- Veiller à tester le questionnaire et la grille d'entretien en amont de leur utilisation.

Exemple d'une partie de grille d'entretien pour un cas d'étude :

L'entretien semi-directif permet aux enquêtés de donner leur point de vue sur une situation donnée. L'enquêteur construit ses hypothèses en amont, ce qui l'aidera à formuler des questions afin de mieux comprendre les motifs de l'engagement des enquêtés dans le processus conflictuel.

Questions associées à ces hypothèses	
Identité	Âge : Métier :
Origine Parcours résidentiel	D'où venez-vous ? Ou habitez-vous ? (Pouvez-vous me décrire votre lieu de vie ?) Depuis quand y habitez-vous ?

Exemple d'une partie de questionnaire sur les représentations associées au littoral :

L'enjeu du questionnaire est de relever un grand nombre d'avis et de perceptions sur une thématique. Il est utile à employer dans le cadre de la gestion d'une situation conflictuelle puisqu'il peut faire émerger les grands schèmes explicatifs de l'engagement et rendre aisément visible le partage de représentations communes à un ensemble d'acteurs.

4/ Représentations plurielles

21) « L'espace littoral doit ... », voici neuf propositions à associer avec ce début de phrase. Parmi ces neuf propositions, classez en trois qui vous semble les mieux correspondre. Puis classez en trois qui vous semble les moins correspondre.

- « Permettre aux gens de se promener »
- « Être accessible à tous »
- « Être un espace de liberté »
- « Être protégé contre les nuisances de l'homme »
- « Être un espace préservé de toutes activités humaines »
- « Être considéré comme un espace public récréatif »

COMPÉTENCES À AVOIR

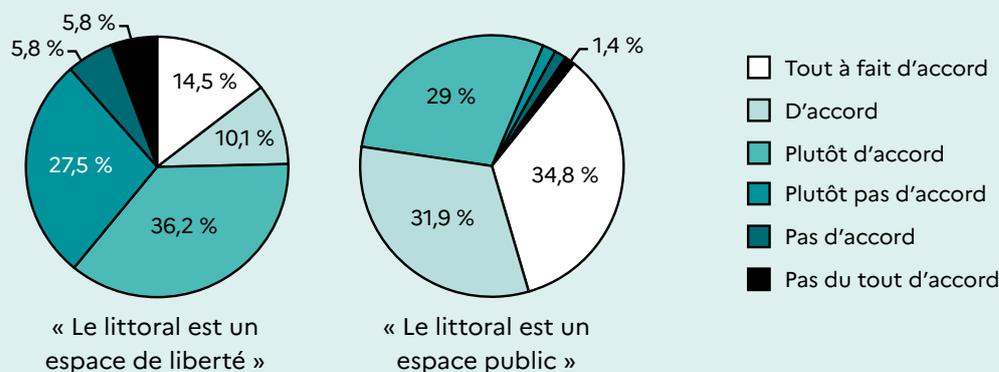
Esprit synthétique
Analyse quantitative

COMPÉTENCES ACQUISES

Construire un raisonnement
Connaissances du contexte
et des représentations

Exemple d'une réalisation de questionnaire à travers l'analyse de deux questions sur le littoral

Que pensez-vous de ces affirmations :



Plus de la moitié des enquêtés estime que le littoral est un espace de liberté. En effet, comme beaucoup d'individus, l'espace littoral est considéré comme un espace exempt de contrainte, sur lequel il est possible d'agir à sa guise et de pratiquer de très nombreuses activités. Cette association commune peut se révéler problématique quant à l'acceptation de réglementation venant contraindre les pratiques et usages, et donc la liberté des usagers.

Pour plus de 85 % des enquêtés le littoral est un espace public. Cette proposition fait écho à la demande d'accessibilité pour tous mais également de liberté individuelle. Elle révèle l'importance de cet espace et de sa gestion pour l'ensemble de la collectivité.

Ces représentations associées à l'espace littoral sont essentielles pour comprendre les raisons et les facteurs qui poussent les acteurs à s'engager dans des dynamiques conflictuelles sur l'espace littoral.

Ces résultats mettent en relief un paradoxe bien connu des espaces littoraux à la fois considérés comme des espaces de liberté devant être accessibles à tous, mais aussi comme des espaces à préserver de nombreuses nuisances pouvant dégrader leurs ressources naturelles et leur biodiversité. Il semble que ce paradoxe soit à l'origine de nombre de conflits entre les différents acteurs se disputant cet espace si particulier.

AVERTISSEMENT

Dans le cadre de la démarche proposée il est préconisé de produire un questionnaire sur un thème large ou à destination d'un public diversifié. Dans le cadre de l'expérimentation que nous avons menée, un questionnaire a été diffusé en 2019 en direction des agents de la DREAL Bretagne sur le thème des représentations associées au littoral. Il s'agissait dans cette perspective de recueillir les perceptions de ces acteurs pour mieux comprendre comment peut être appréhendé l'espace littoral dans les missions qui leurs sont dévolues et plus généralement dans la manière dont sont conçues les politiques publiques sur ces questions.

Les résultats présentés ci-dessus ne prétendent pas à une quelconque généralisation mais servent d'exemple quant à l'intérêt d'intégrer un questionnaire dans la démarche de valorisation conflictuelle.

Pour avoir une vision globale des résultats de ce questionnaire, rendez-vous sur ce lien : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/innolitt-r1488.html>

Étape 3 : Recueil de données

3 à 4 mois

OBJECTIFS

Munie d'une grille d'entretien adaptée et bien consolidée et d'une connaissance approfondie du territoire d'expérimentation, cette étape marque le début de la mise en œuvre opérationnelle du terrain. Il s'agit de collecter les données directement à la source en allant interroger les acteurs concernés ciblés dès la première étape. Cette étape est déterminante dans la réussite du projet et nécessite une attention toute particulière.

ÉTAPES PAS À PAS

1 - EN AMONT: LA PRÉPARATION

- Prendre contact par téléphone ou par courrier avec les participants et organiser la rencontre.
- Se munir de la grille d'entretien structurée et d'un protocole d'entretien à fournir aux participants.

2 - LE TEMPS DE L'ENTRETIEN

- Le premier temps de l'échange se focalise sur la réalisation par le participant d'une carte mentale.
- L'animateur doit guider la nature des échanges en suivant sa grille d'entretien et laisser une marge de liberté au participant tout en encadrant le temps de l'échange.
- Le moment de l'entretien peut être enregistré pour faciliter le travail d'analyse. Il faut cependant veiller à demander l'accord des participants et anonymiser leurs propos s'ils le souhaitent. Dans le cas où les enquêtés ne souhaitent pas être enregistrés, prévoir de quoi prendre des notes et recueillir le discours.

3 - L'APRÈS ENTRETIEN : L'ANALYSE DES DONNÉES

- Après l'entretien, le porteur de projet doit s'atteler à l'analyse du contenu des entretiens pour préparer les ateliers. Pour ce faire deux méthodes peuvent être adoptées selon le temps dévolu à cette mission. La première est rapide et efficace, tandis que la seconde est plus longue et analyse les entretiens de manière approfondie.

- **La méthode rapide** : lire plusieurs fois l'entretien et reprendre les différents éléments de la carte mentale de l'enquêté en mettant en évidence les éléments saillants, les citations clés et les enjeux qui ressortent le plus des échanges. Réaliser à partir de ces éléments un compte-rendu étoffé de chaque entretien.
- **La méthode complète** : réaliser une retranscription de l'entretien. Cette retranscription peut être manuelle ou automatisée à l'aide d'un logiciel. Les cartes mentales peuvent être analysées en lien avec le discours et à l'aide d'une grille d'analyse permettant de repérer les représentations sociales et territoriales des acteurs et leurs projections sur le territoire. Les entretiens sont ensuite codés et sont le support d'une analyse qualitative portant sur les enjeux des situations conflictuelles et sur le positionnement des acteurs et les raisons de cette posture.
- **Quelques conseils pour la retranscription** : la retranscription peut consister en une reproduction « mot à mot » des propos de l'enquêté ou d'un retour des éléments les plus importants. À la suite de lectures répétées des entretiens, construire une grille de thématiques qui constituent les codes qui servent à l'analyse. Ces derniers peuvent être construits en réplique de la grille d'entretien ou alors en procédant empiriquement après lectures et comparaisons des entretiens entre eux.

CE À QUOI JE DOIS VEILLER QUAND JE MÈNE UN ENTRETIEN ?

- Veiller à réserver le début de l'entretien à des échanges sur des éléments biographiques de l'individu afin qu'il se sente davantage en confiance.
- Veiller à se présenter et à exposer la démarche dans son entier ainsi que les suites de la démarche.
- Rebondir ou reformuler les propos du participant lorsqu'il y a des silences.
- Maintenir une posture de neutralité dans les échanges, veillez à ne pas donner son avis personnel sur la situation énoncée.

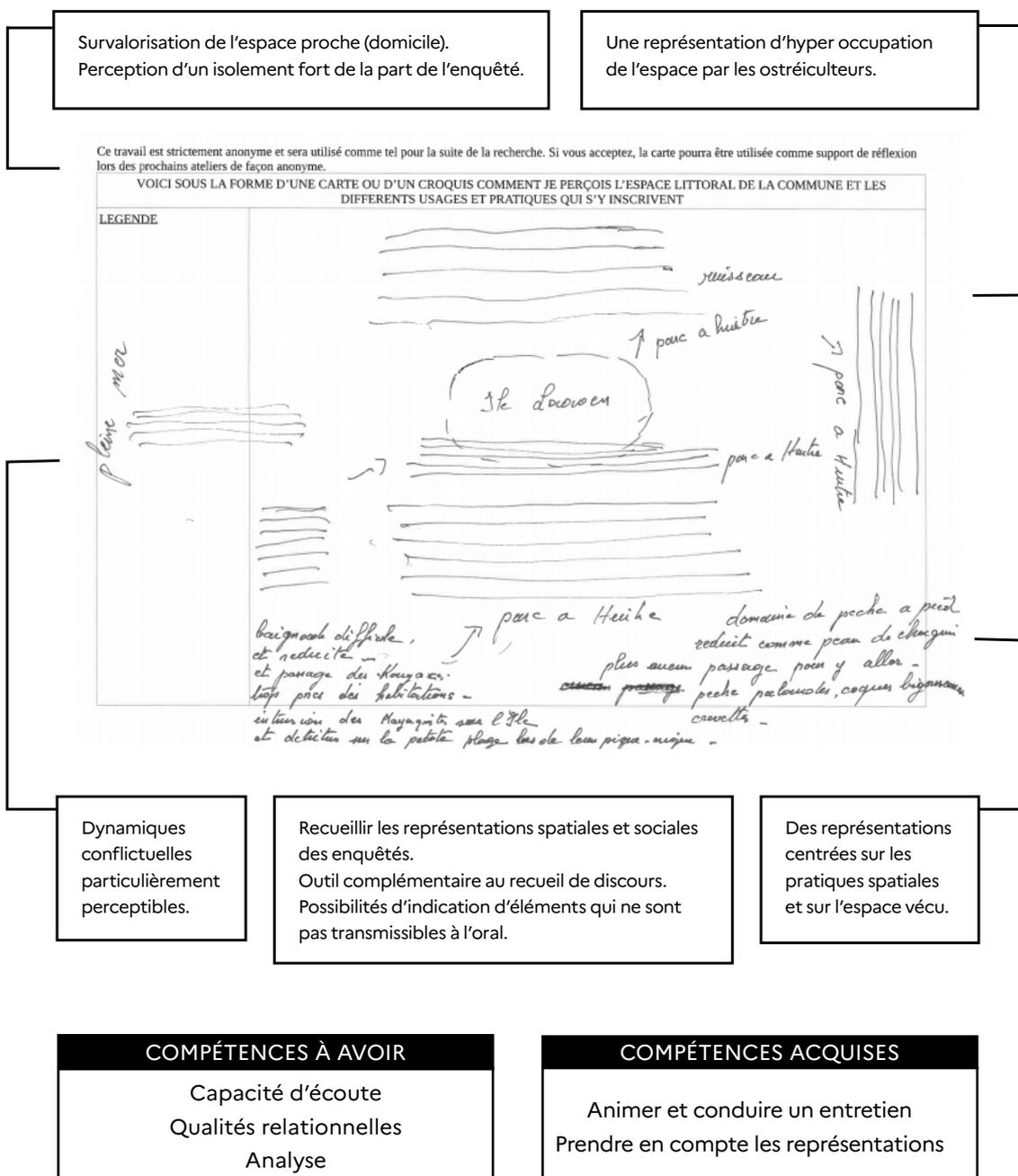
RECOMMANDATIONS

- Il faut savoir rediriger avec souplesse les propos des enquêtés et être attentif tout au long de l'entretien en écoutant mais également en observant.
- La phase d'entretien est déterminante et essentielle pour la suite de la démarche, elle permet à celui qui le mène de construire une relation avec l'enquêté et de lui montrer qu'il l'écoute, il sera plus facile pour lui ensuite de le convier aux temps des ateliers.
- La phase d'entretien peut se faire rapidement mais il faut prévoir un temps important et une charge de travail conséquente dans la cadre de l'analyse.
- Il faut veiller à ne pas laisser trop de temps entre cette étape et la phase suivante pour maintenir les acteurs mobilisés.

LES APPORTS DE LA CARTE MENTALE

L'exemple d'une carte mentale dans un cas de conflit d'usage sur le littoral.

La carte mentale est de plus en plus utilisée dans le domaine de l'aménagement, de l'action publique et de la gestion des usages (Gueben-Venière, 2011) et des conflits (Avry, 2012). Les cartes mentales sont réalisées en début ou en fin des entretiens individuels ou collectifs. Les individus ont une quinzaine de minutes pour représenter leur territoire, leurs usages, leurs interactions avec les autres usagers, etc. La carte mentale est un bon outil pour visualiser les divergences de représentations sociales et spatiales des acteurs. Elle constitue « un facilitateur de débat, en permettant l'entrée plus aisée dans l'espace public d'acteurs qui en auraient été exclus sinon » (Avry, 2012 : 29). Elle constitue donc un support privilégié pour débiter un débat et échanger autour de visions territoriales parfois opposées en vue du partage d'une représentation commune.



Étape 4 : Co-production

3 à 4 mois

└ #ATELIER 1 - PARTAGER — #ATELIER 2 - CRÉER ENSEMBLE

OBJECTIFS

Cette étape consiste à faire émerger un espace de discussion et de co-production entre les acteurs en situation problématique. Il s'agit de rassembler ces derniers au sein d'ateliers collectifs pour qu'ils puissent mettre en commun leurs représentations et leurs points de vue. Cette étape se divise en deux temps distincts mais complémentaires. Lors du premier atelier, les acteurs se réunissent pour partager une vision collective du territoire tandis que le second atelier repose sur la réflexion et la mise en œuvre concrète de solutions et de compromis.

ÉTAPES PAS À PAS

1 - EN AMONT DU PREMIER ATELIER

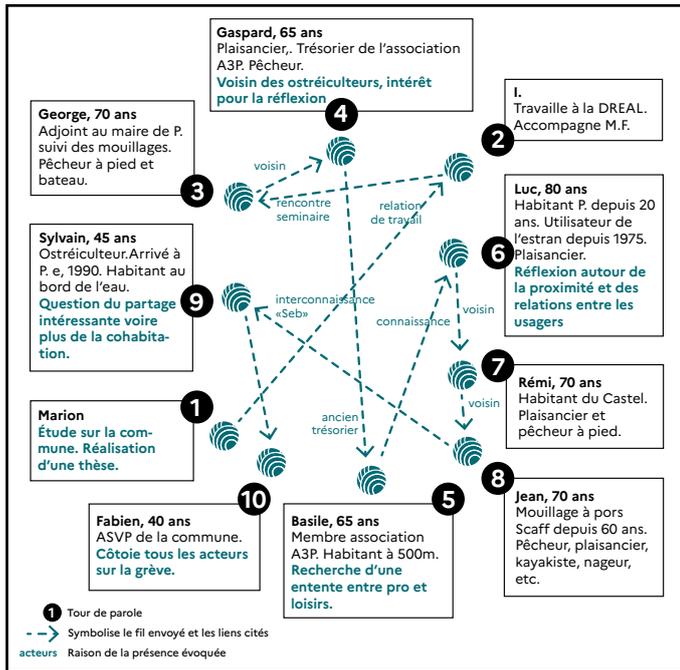
- Sur la base de l'analyse des entretiens réalisés avec les parties prenantes, construire le déroulé de l'atelier 1 en mettant en évidence les grands motifs de conflits issus du discours des parties prenantes.
- Envoyer les invitations un mois avant la tenue de l'atelier à l'ensemble des acteurs qui ont participé à l'étape d'entretiens (et aux différents partenaires si on le souhaite).
- Préparer l'atelier conceptuellement (les objectifs, ce que l'on souhaite faire ressortir, les perspectives, etc.) et matériellement (outils mobilisés, matériels à prévoir, rôle du ou des animateurs, etc.) et réaliser une programmation précise des différents moments de ce temps d'échange.

2 - LE PREMIER ATELIER

- Lors du premier atelier, commencer par énoncer clairement les objectifs de ce premier temps, demander aux participants s'ils acceptent d'être enregistrés ou filmés, rappeler ou co-élaborer les règles à respecter tout au long de son déroulement.
- L'organisation de ce premier atelier doit comprendre :
 1. une technique d'animation « brise-glace » qui permet à chacun des participants de se présenter rapidement et d'expliquer sa présence à ce temps d'échange ;
 2. un moment de co-construction par la réalisation d'un diagnostic cartographique territorial partagé dont les consignes peuvent varier ;
 3. un temps de réflexion et de traduction du diagnostic collectif en propositions d'idées et de solutions répondant aux enjeux soulevés.
- À la fin de l'atelier il est nécessaire d'indiquer aux participants la date du second atelier qu'il est important de prévoir environ un mois après.

« La technique du réseau humain est super ! Elle est facile à mettre en place et elle rend le traditionnel tour de table beaucoup plus ludique. En plus, elle illustre parfaitement les liens d'interdépendance qui existent entre les participants, c'est particulièrement adapté à une perspective de travail collectif ! »

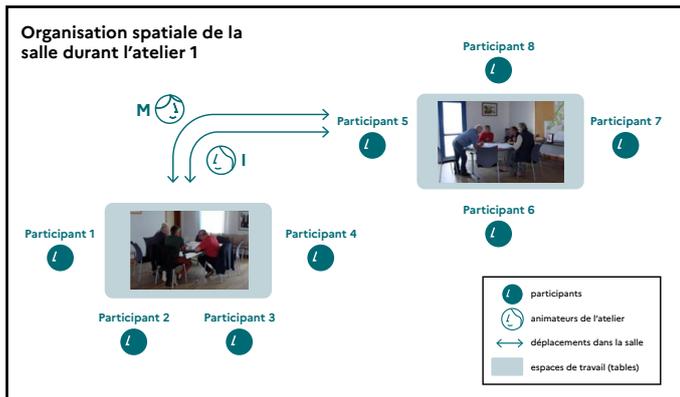
Observation de l'animatrice



Exemple de déroulement

1^{er} atelier Plougrescant

- 13h30 : Arrivée des participants et accueil café
- 13h45 : Co-élaboration des règles de l'atelier : se mettre d'accord sur les règles à respecter de manière collective pendant le temps de l'atelier. Indiquer au centre d'une feuille A3 « Atelier » et y ajouter des branches avec les différentes règles sur lesquelles les acteurs se mettent d'accord.
- 14h : Présentation des premiers résultats issus des entretiens individuels, des objectifs de l'atelier et du déroulé de la séance.
- 14h05 : **Technique Brise-Glace du réseau humain**
L'ensemble des participants se met en cercle, chaque participant se présente puis lance la pelote de laine, en gardant un bout du fil, à quelqu'un à qui il est lié d'une quelconque façon en indiquant pourquoi.



- 14h30 : **Réalisation du diagnostic partagé**
Les participants sont séparés en deux groupes, l'un travaillant sur un diagnostic des usages en hiver, l'autre en été. Ils représentent sur un fond de carte en A0 les usages et l'utilisation du Domaine Public Maritime. Les acteurs doivent se mettre d'accord sur la place des différents usages, les dynamiques et les différentes interactions, les espaces enjeux où il y a des conflits et les lieux où cela se passe bien.

15h30 : Pause

- 15h40 : Mise en commun des diagnostics par le biais de la technique « Anges et Démons » (cette technique vise à obliger les participants à accepter des critiques sur le travail effectué sans intervenir et à ainsi prendre en compte des avis divergents).

- 16h10 : Reformulation des enjeux suite au challenge, les participants se réunissent à nouveau en groupe et retravaillent leur diagnostic par rapport aux critiques et conseils mis en évidence par l'autre groupe. Ils ajoutent à leur diagnostic une synthèse des enjeux et des débuts de solutions trouvées.

- 16h40 : Présentation des enjeux aux autres participants.

- 16h50 : Fin de l'atelier. Présentation de l'atelier suivant et évaluation de ce premier temps par les participants en deux mots : un sur le ressenti et un sur les points à améliorer.

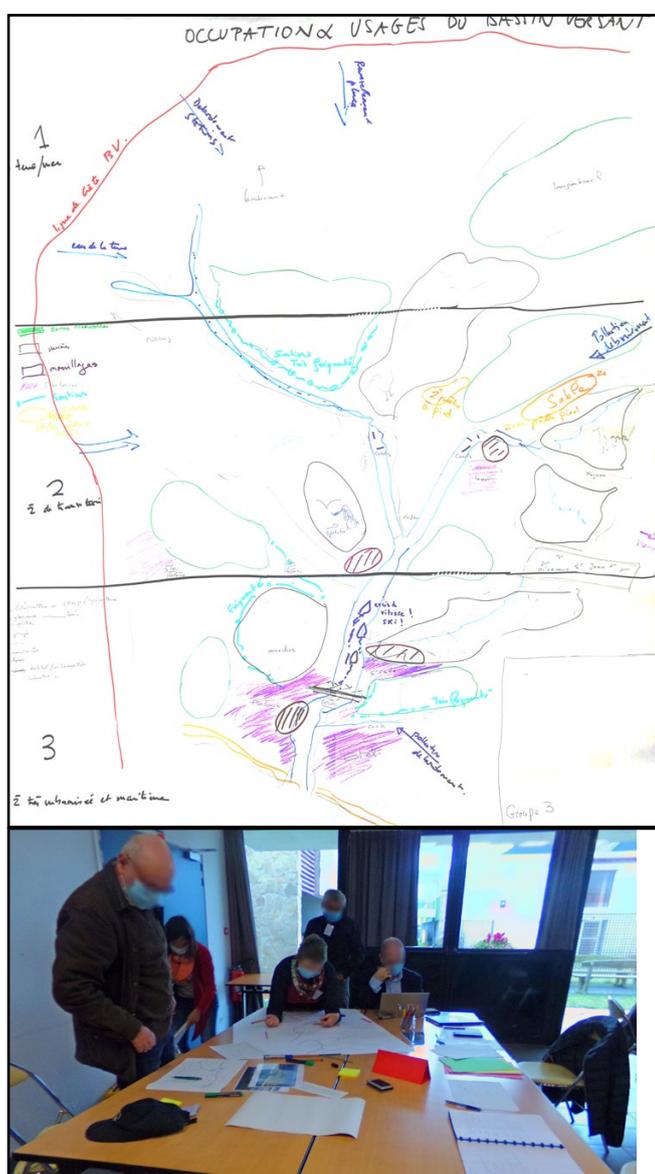


« Pendant le diagnostic, il faut bien veiller à passer de temps en temps dans les groupes, pour les aider si jamais ils sont dans une impasse, réactiver une dynamique lorsque les échanges faiblissent, leur apporter des idées de représentations et d'usages. Après avoir réalisé le premier atelier à Plougrescant, je me suis rendue compte que cela pouvait être difficile pour les participants de saisir ce que j'attendais. J'ai donc réalisé un exemple fictif de diagnostic territorial que j'ai montré aux participants dans mes autres cas d'étude »

Observation de l'animatrice

« Le fait que les participants utilisent des photos du territoire pour se présenter permet d'orienter directement le débat et les échanges sur le territoire, ses spécificités et les représentations plurielles des acteurs. Ce premier temps d'échange permet aux acteurs de prendre conscience de la diversité des perceptions et des points de vue associés au territoire. Cette technique fonctionne particulièrement bien lorsque le territoire de recherche est large. »

Observation de l'animatrice



Exemple de déroulement 1^{er} atelier Ria d'Etel

- 9h : Accueil. Sur une table à l'entrée de la salle positionner différentes photos de la Ria d'Etel représentatives des divers lieux et milieux naturels et demander aux participants de choisir une photo qui a du sens pour eux.
- 9h10 : Présentation des premiers résultats issus des entretiens, des objectifs de l'atelier et de l'organisation.
- 9h30 : Technique de Brise-Glace : se présenter par le biais de photos. Chaque participant se présente en quelques mots et indique les raisons qui ont orienté son choix de photo.
- 9h55 : Travail individuel. Réalisation des cartes mentales.
- 10h05 : Pause
- 10h15 : **Réalisation du diagnostic partagé**
Les participants sont séparés en trois groupes, dont la composition a été préalablement établie en fonction du positionnement de chacun de manière à ce que chacun d'eux réunisse des profils variés. Les acteurs se mettent d'accord sur une vision territoriale partagée et représentent sur un support en A0 les différents usages, les dynamiques et les différentes interactions, les espaces enjeux où il y a des conflits et les lieux où cela se passe bien.
- 11h05 : Mise en commun des diagnostics par le biais de la technique « Anges et Démons ».
- 11h50 : Du diagnostic à la réflexion autour d'idées partagées ou d'actions concrètes à mettre en place. Les groupes se rassemblent à nouveau pour travailler.
- 12h15 : Fin de l'atelier.
Indiquer la date et l'objectif du prochain atelier.

« Faire travailler les participants sur un scénario catastrophe leur permet de relativiser la situation actuelle et d'envisager plus concrètement des solutions ! Ils s'interrogent sur le chemin à prendre pour ne pas parvenir à ce stade. Mais parfois cela peut être risqué, les acteurs peuvent se focaliser sur des problématiques globales et sectorielles et s'éloigner des réalités locales. »

Observation de l'animatrice

Exemple de variante du diagnostic territorial partagé : 1^{er} atelier Baie de Saint-Brieuc

14h40 : Réalisation d'un diagnostic territorial partagé.

Les participants sont séparés en trois groupes dont la composition est préalablement établie. Les participants doivent réaliser un diagnostic territorial de la Baie de Saint-Brieuc sur un support au format A0.

La consigne est la suivante :

« À l'aide du support cartographique, imaginez un territoire qui serait le pire en termes d'usage et de partage de l'espace : comment représenteriez-vous cette vision ? »

LES DIAGNOSTICS :

Et si on continue comme ça

Qualité de l'eau et algues vertes

La baie de Saint-Brieuc après une crise économique



3 - VERS LE SECOND ATELIER

- Les productions réalisées lors du premier atelier ainsi que les discours recueillis sont analysés sommairement pour préparer le second atelier. Il s'agit de faire remonter les enjeux principaux, les points d'entente, les problématiques particulièrement conflictuelles et les solutions en émergence.
- Dans le délai des deux semaines suivant le premier atelier, envoyer une synthèse aux participants en y ajoutant les objectifs de second atelier, la date et les horaires.
- Construire une programmation temporelle de cet atelier de manière très précise.
- Prendre contact avec des « invités spéciaux » en fonction des demandes et des projets qui ont pu émerger par la réflexion collective des participants.

LE SECOND ATELIER

- Au début du second atelier, rappeler les objectifs de ce temps d'échange (mise en œuvre d'une action concrète, inscription durable d'une dynamique collective, actions et projets impulsés par les acteurs) et présenter sous la forme ou non d'une technique d'animation brise-glace les participants qui étaient absents lors du premier atelier.
- Dans un deuxième temps, les participants doivent choisir collectivement sur quels problèmes (parmi celles qui sont remontées lors du premier atelier) ils souhaitent travailler en particulier.
- Réunir les participants par petits groupes selon leurs souhaits et les laisser réfléchir à une action concrète ou à la mise en œuvre d'un projet à l'aide d'une fiche-action regroupant les items nécessaires à la mise en projet qu'ils présenteront au reste des participants à la fin du deuxième atelier et sur laquelle ils pourront débattre.
- Au terme de l'atelier, réaliser une conclusion orale puis une synthèse écrite en indiquant les différents projets et les coordonnées des nouveaux porteurs de projet.

« Les groupes de travail dans ces ateliers de mise en action et de réflexion autour d'idées concrètes s'organisent spontanément. Les participants qui souhaitent travailler sur les mêmes thématiques se rassemblent librement. La seule condition étant qu'il y ait un nombre équilibré de participants dans chaque groupe. Cette organisation est différente de celle des premiers ateliers où la composition a été élaborée en amont pour veiller à avoir une représentation de la diversité des intérêts et des fonctions de chacun. Dans le contexte des premiers ateliers, il fallait en effet, favoriser les échanges entre des visions parfois antagonistes pour encourager la co-construction d'une vision collective. »

Observation de l'animatrice

Problèmes évoqués lors des dernières séances	Numéro associé
Coexistence parfois difficile entre les mouillages et les parcs ostréicoles dans le même espace (Beg Villin)	1
Manque ; absence ou incompréhension du balisage dans certaines zones (Chenal du Jaudy à Min dall). (Anciennes perches cassées ou dangereuses).	2
Manque de balisage fonctionnel pour les pêcheurs à pied dans certaines zones	3
Manque d'informations sur la réglementation, sur les bonnes pratiques, sur le respect à l'environnement, etc.	4
Passages des pêcheurs à pied non indiqués (île Loaven et île d'Er).	5
Sur-occupation du parking d'accès à la cale de Beg Villin	6
Manque de surface pour le stockage des ostréiculteurs à Beg Villin	7
Problème de gestion et de propreté au niveau du fond de parking et de l'accès à la cale du Castel.	8
Occupation du parking et de la cale de Pors Hir et stationnement dans la zone dépose-minute	9
Accroissement des dégâts occasionnés par les pêcheurs à pied lors des événements de « grandes marées »	10

Fiche Action

Titre de l'action : BALISAGE / MARQUAGE
 Equipe :
 Responsable possible :
 Echéance :

Descriptif précis du projet (explications, schémas, dessins...)
Securiser la navigation en traversée de la zone Beg villin depuis la rivière via la cale camping vers le nord CASTEL / PORS HIR au travers d'un balisage adapté (sécurité, visibilité, tenue à la marée)

Etapas de mise en oeuvre (organisation, tâches, ressources...)
- Séparation d'ouvrage par un enracinement flottant PVC sur axe cale Beg villin / CASTEL

Limites	Risques	Freins
<i>La qualité de l'ouvrage - Pertes - confusion avec d'autres balisages</i>	<i>Affichage à prévoir en tête de cale Produit non adapté pour ces sites</i>	<i>résistance des produits existants (craquelés, fêlés, gommés, déformés)</i>

Ce qu'il reste à faire :

Et nous, qu'est-ce qu'on peut faire pour l'action ?

Exemple de déroulement 2^e atelier Plougrescant

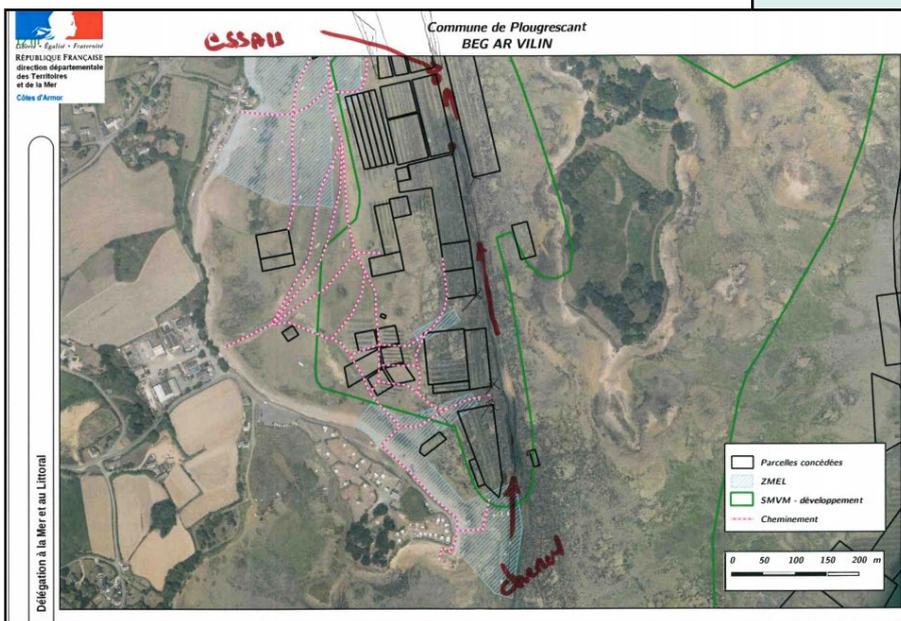
- 13h30 : Début de l'atelier et accueil café.
- 13h45 : Récapitulatif de l'atelier précédent, présentation des objectifs de la séance et de son déroulement. Prise de parole du maire adjoint de la commune de Plougrescant et présentation des acteurs « invités » (DDTM 22).
- 14h : Présentation des missions du service des Cultures Marines de la DDTM 22, explicitation du rôle et de la réglementation du Domaine Public Maritime et du Schéma des concessions ostréicoles.
- **14h30 : Vote sur les actions à travailler en priorité**
 Les enjeux principaux ou les actions imaginées lors du premier atelier. Les participants votent pour le numéro de l'action qui leur semble la plus importante à réaliser.
 15h : Pause

..... 15h10 : Les

- **participants se réunissent en petits groupes pour travailler sur une des problématiques choisies.**
 Pour chaque action, prévoir des documents présentant des actions mises en place ailleurs et répondant aux enjeux de la problématique choisie. Les participants doivent remplir une fiche-action présentant leurs projets et l'organisation de sa mise en œuvre.

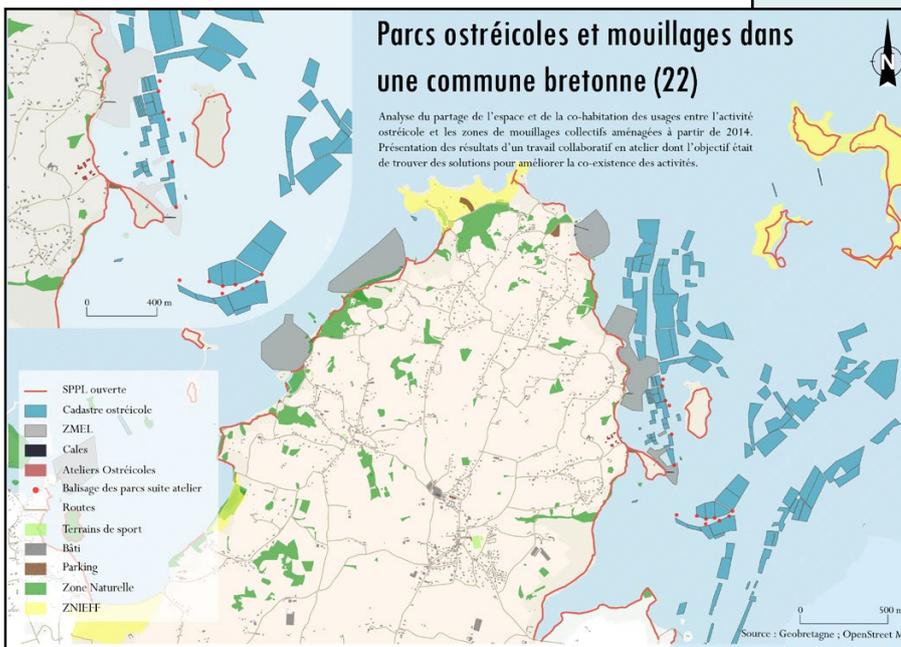
Exemple de fiche-action utilisée

par le groupe travaillant sur le balisage des parcs ostréicoles



Carte représentant les balisages

à expérimenter (points rouge)



Carte de synthèse reprenant le projet

autour du balisage des parcs ostréicoles

16h30 : Mettre en commun les productions de chaque groupe en utilisant la technique de « SAFARI ». Cette méthode consiste à étaler sur une table les différentes fiches action sont présentées sur une table, les participants peuvent se déplacer pour les lire, ils peuvent ajouter sur un post-it leurs avis sur l'action proposée et préciser/indiquer s'ils sont prêts à participer à la mise en œuvre de certaines actions.

16h50 : Conclusion de ce deuxième temps d'échange et perspectives de suite.

« Cette étape me semble importante. En effet, elle permet aux participants de s'engager réellement dans un processus collectif. En indiquant leurs compétences, leurs savoir-faire sur des post-it et de façon publique, ils s'engagent à les mettre en oeuvre dans l'action collective. D'autre part, cela permet aux participants de mettre en valeur des connaissances, compétences ou encore les réseaux dont ils ne se sont pas encore servis dans le cadre de l'atelier ainsi ils peuvent se sentir à leur place et en toute légitimité dans les processus de participation. »

Observation de l'animatrice

Fiche thématique _ Préservation de la nature

Impacts des marées vertes sur l'écosystème
Augmentation des déchets (mytiliculture, etc.)
Réglementation non-respectée (Chiens en liberté, camping sauvage, etc.), non acceptée ou non-comprise.
Acceptabilité de la réserve ?
Un manque de communication avec le grand public et les populations locales : un « entre soi » et une sensibilisation à destination d'un public averti et spécialisé

Quelques solutions envisagées :

- Mieux communiquer sur l'intérêt de la baie pour tous les habitants : valoriser les actions des techniciens de la réserve pour faire oublier leur mission de police de l'environnement
- Mettre en valeur les fonctions sociales, culturelles, pédagogiques et patrimoniales des espaces naturels protégés (Exposition, lieu qui retrace l'histoire de la baie, etc.)
- Être présent lors des manifestations sportives pour faire découvrir la réserve d'une manière plus « ouverte » ou « grand public ».
- Faire intervenir les bénévoles dans l'animation des stands
- Mettre en place plus de panneaux et de sensibilisation pour expliquer davantage les raisons qui ont orienté la réglementation
- Mettre en place un permis « nature » pour les enfants pour leur apprendre à différencier la flore et la faune (partenariat avec les milieux éducatifs).
- Trouver un équilibre en termes de réglementation : La mise en place d'une charte.
- Partage de la connaissance & transmission (ambassadeurs des usages, médiateurs de la mer, etc.)
- Inciter les différentes associations à parler d'une seule voix et à mener des actions communes de sensibilisation auprès du grand public afin de les rallier à "la cause"

GROUPE : TOURISME ET USAGES

Titre de l'action : Formation / sensibilisation en direction des agents communaux et au renforcement des bénévoles.
Équipe chargée de la problématique du tourisme et des usages.

Membres de l'équipe :

Partenaires du projet : Maires, SBAA, Office du tourisme, Associations (Vivarmor).

Échéance : 2021

Descriptif du projet : Formation de bénévoles supplémentaires, formation d'agents municipaux. A destination également, des différents offices de tourisme afin d'apporter une meilleure connaissance aux acteurs de la baie. Formation qui s'oriente vers l'environnement (la baie, la RNN, la gestion des eaux, la problématique des déchets, la biodiversité, etc.).

Étapes de mises en oeuvre :

- 1) Communication auprès des élus (mairies ou intercommunalités) ; associations sportives, référents d'organisations sportives/ Fédération départementale
- 2) Si accord de la part de ces structures : Formation des agents désignés par les élus
- 3) Accompagnement technique sur le terrain
- 4) Bilan annuel de chaque commune à la Maison de la Baie

Limites de l'action :

Sensibilité plus ou moins forte de chaque agent volontaire
Temps limité : équilibre à trouver entre les missions de l'agent communal
Risques : Dépassement de la mission de l'agent communal, ce-dernier ne doit pas faire la police.
Freins : Volonté ou pas des élus pour cette action. Légitimité des personnes formées ? Elles doivent se sentir légitimes d'intervenir, et doivent être légitimées dans l'intervention.

GROUPE : PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET PARTICIPATION

Titre de l'action : Le collège à la réserve

Membres de l'équipe :

Structures associées et partenaires : Réserve / Maison de la Baie / Collèges et écoles / Mairies et départements / inspection académique.

Échéance : Rentrée scolaire 2021

Descriptif du projet : Nouveau collège sur la commune de Hillion. Construire un projet pédagogique autour de la réserve en extérieur et en intérieur pour favoriser / participer à l'apprentissage et à la compréhension de la protection de l'environnement. Les collégiens pourront ensuite transmettre leurs savoirs à leurs proches.

Étapes de mises en oeuvre :

Exemple de déroulement 2^e atelier Baie de Saint-Brieuc

- 9h : Accueil des participants
- 9h10 : Présentation des enjeux et objectifs de la séance, de son organisation.
- 9h20 : Travail avec les post-it.
Les enjeux mis en évidence lors du premier atelier sont repris sous forme de liste sur un tableau. Les participants doivent se positionner avec un post-it sur les deux problématiques principales sur lesquelles ils souhaitent travailler. Dans un second temps, les participants doivent indiquer les compétences, savoir-faire, connaissances et ressources qu'ils peuvent mettre en oeuvre dans le cadre des actions qu'ils ont sélectionné. Ils positionnent à tour de rôle leurs post-it sur les problématiques prioritaires préalablement listées.
Les problématiques sur lesquelles le maximum d'acteurs s'est réuni sont choisies pour être traitées lors de la séance.

9h45 : Pause

- 9h55 : Selon les choix de chacun, des petits groupes de participants sont réunis pour travailler sur la problématique de leur choix. Il est possible de réunir deux problématiques ensemble sur lesquelles les acteurs travaillent conjointement. Une fiche-action et une fiche d'aide sont données à chacun des groupes.

Exemple de fiche d'aide donnée aux participants

Pour la problématique « Préservation de la nature », la première partie de la fiche reprend les enjeux principaux mis en évidence lors des étapes précédentes et la seconde partie, les solutions qui ont déjà été envisagées.

- 10h45 : Temps de restitution collective. Chaque groupe est représenté par un participant qui présente les travaux effectués (actions, projets, caractéristiques, programmation, échéances, etc.). Les autres participants peuvent apporter leurs points de vue, conseils, critiques, etc.

Synthèse des fiches-action

et des projets réalisés par les trois groupes

- 11h15 : Conclusion du temps d'échange et perspectives pour la suite des projets de groupe.

RECOMMANDATIONS

- Veiller à prévoir des ateliers dont le format n'excède pas trois heures.
- Prendre soin de mixer différents types d'exercices, de procédés (temps collectifs, individuels, debout, assis, avec des outils, etc.) et de moments conviviaux tout au long des séances.
- Mettre en valeur la plus-value de la participation aux ateliers en mettant en évidence les intérêts et les souhaits des acteurs et en rendant attractif ces temps d'échange.
- Reprendre contact avec le terrain et les acteurs quelques mois après pour sonder les avancements des projets et envisager concrètement ce qu'ont produit les ateliers sur le territoire.

COMPÉTENCES À AVOIR

Qualités relationnelles
Dynamisme
Maîtrise du temps
Médiation

COMPÉTENCES ACQUISES

Insuffler une dynamique collective durable
Adopter une posture de neutralité dans le rôle d'animateur

2.3 Le bilan partagé : les résultats et ce qu'en disent les participants

Les ateliers réalisés dans le cadre de l'expérimentation bretonne ont conduit à des résultats concrets pour les acteurs locaux :

- Une rencontre entre acteurs qui a favorisé une forme de dialogue et qui modifie les rapports avec les gestionnaires
- Une prise de conscience de nombreux participants de l'intérêt commun partagé par tous de protéger leur territoire
- La mise en évidence de la capacité des participants à faire émerger une vision collective d'un espace facilitée par le support du diagnostic cartographique
- L'émergence ou le renouvellement de liens sociaux et de réseaux de sociabilités
- Des formats de coopération qui peuvent mener à des transactions sociales et territoriales « au sens où les groupes en présence finissent par discuter les conditions de leur cohabitation avec ce qu'ils voudraient refuser » (Melé, 2003)
- Des possibilités d'innovations par le « faire ensemble »
- Une réflexion autour de projets communs qui permet de dépasser certaines formes de conflits localisés
- Des apports en terme de socialisation politique pour les participants et des formes d'engagement politique renouvelés
- L'identification du type de conflit d'usage auquel on est confronté permet d'adapter les outils et les méthodes utilisés, d'envisager des objectifs adaptés aux différentes situations et surtout d'apporter à l'action publique un retour territorial concret sur les blocages et les défaillances ressentis par les acteurs locaux.

CE QU'EN DISENT LES ACTEURS...

« Déjà si on se met tous autour de la table, les choses commencent à avancer »

« On ne se connaît pas, ou on ne se connaît plus, cela permet de se reconnaître »

« Si on partage une vision globale du territoire, c'est bien, ça avance »

Les apports de la démarche pour les décideurs publics méritent également d'être pointés :

- Attentes de la part des usagers d'une meilleure prise en compte des spécificités territoriales et sociales
- Une prise en compte enrichissante pour les politiques publiques en général des savoirs des usagers, permettant à la fois aux usagers d'avoir le sentiment d'être reconnus et intégrés et d'autre part de mieux adapter les politiques publiques pour en faciliter l'acceptation
- Une meilleure diffusion de l'information aux acteurs concernés susceptible de réduire la majorité des tensions et conflits d'usage. La majorité des tensions et conflits d'usage trouve leur origine dans l'absence de prise en compte ou de diffusion de l'information aux acteurs concernés
- Une pacification et une compréhension mutuelle entre gestionnaires et usagers
- Des prises de décisions parfois à distance des réalités territoriales
- Une non-compréhension des réglementations qui demanderait davantage de sensibilisation
- L'insertion des sciences humaines et sociales dans les dispositifs participatifs que ce soit dans les connaissances associées ou les outils utilisés est particulièrement fertile et semble nécessaire à la réussite de la démarche



DES POINTS DE VIGILANCE

- Le chef de projet et/ou l'animateur doit toujours garder la main sur le déroulement des ateliers, au risque de se confronter à deux épreuves :
 1. l'instrumentalisation des ateliers par des acteurs extérieurs invités
 2. la monopolisation des échanges sur des enjeux sectoriels et non localisés.
- Définir avec clarté les enjeux de la méthode et ce que les acteurs peuvent en attendre ainsi que leurs possibilités réelles d'action pour éviter la sensation d'être trahis.
- Réussir à aller au-delà des *a priori* des participants concernant leur légitimité à donner leurs points de vue et sur leurs possibilités d'agir.
- La réussite de cette méthode est conditionnée par la nature du conflit et son degré de conflictualité qui doit être circonscrit aux conflits d'usage et à la phase située en amont de la judiciarisation du conflit, qui n'offre alors que très peu de marge de manœuvre.



Ce qu'en ont pensé les acteurs

DES TÉMOIGNAGES PLURIELS SUR L'EXPÉRIMENTATION DE LA DÉMARCHÉ

LE POINT DE VUE D'UN ANIMATEUR

« Les ateliers qui se sont déroulés à la maison de la Baie à Saint-Brieuc ont permis une bonne mise en perspective historique des multiples enjeux autour de cet espace visiblement très convoité et apprécié par ses usagers. Ils ont notamment permis de montrer la diversité des points de vue, ainsi que la volonté des différents publics de collaborer pour parvenir à inventer des solutions à leurs problèmes communs. Pour ma part, j'y ai rencontré des personnes avec des points de vue, des engagements (politiques, militants et associatifs) très différents voire même opposés, être en mesure d'échanger autour des enjeux du territoire grâce au cadre créé par ces ateliers. Si ceux-ci n'ont pas permis d'épuiser les tensions, ils ont au moins débouché sur des axes de réflexion et mis en lumière des arguments contradictoires. Ces ateliers, sous la houlette de l'animateur ont donc permis d'aboutir à des formes de compromis et surtout à dépasser des idées reçues initiales des différents participants. Ce fut donc une expérience politique, au sens noble, très ouverte et constructive ! »

TÉMOIGNAGES D'ÉLUS ET D'ANCIENS ÉLUS

« J'ai trouvé intéressant de pouvoir échanger sur ce sujet. En tant que nouvel élu sensibilisé, il était bien de pouvoir m'exprimer. Il serait intéressant de refaire cette rencontre après quelques temps de mandat pour voir si les convictions sont émoussées. »

« Cette initiative de rassemblement des acteurs dans un atelier de débat part d'une très bonne intention, dans les faits, si elle a permis d'exprimer des avis avec clarté, des positions parfois dogmatiques ont été exprimées sans volonté de prendre en compte des avis différents. »

« Lors de nos rencontres les échanges étaient très intéressants. La démarche a été constructive. »

TÉMOIGNAGES DE GESTIONNAIRES

« Le travail en atelier a permis de se centrer sur les enjeux de protection en présence d'acteurs locaux et d'identifier les faiblesses et richesses de la gestion de cet espace. La présence d'acteurs avec une pluralité d'autres profils auraient pu apporter une autre perception de cet espace. »

« Le travail réalisé a pu faire émerger des pistes de réflexion et d'actions. »

TÉMOIGNAGES D'USAGERS

« Membre de cette communauté informelle de pêcheurs à pied de loisirs, j'ai apprécié d'être invité au côté de représentants institutionnels ou associatifs. Individualistes par nature et jaloux de notre indépendance, nous sommes souvent oubliés dans les concertations. Certes c'est le prix à payer, mais ça fait toujours plaisir d'être sollicités dans une réflexion concernant l'estran. La méthode consistant, en grand groupe, à faire émerger les différents problèmes pour ensuite les traiter, en petits groupes, selon les thématiques retenues et aboutir à des propositions d'actions m'a vivement intéressé. »

« C'est toujours intéressant de pouvoir échanger sur un thème environnemental qui nous tient à cœur. Il en résulte toujours des idées positives. Selon moi, il est possible que tous les acteurs concernés puissent travailler en symbiose. Le seul souci que j'ai pu rencontrer est le militantisme de certains acteurs qui veulent absolument orienter le débat sur leurs causes. »

CONCLUSION

La méthode exposée dans ce guide a été expérimentée sur quatre territoires littoraux. Sur chacun d'entre eux, des ateliers ont été organisés en vue de tirer parti des conflits d'usage dont ils étaient le support. Ces temps participatifs ont rencontré un certain écho auprès des acteurs gestionnaires, des élus, des nombreuses associations qui animent ces territoires et des habitants et usagers qui les fréquentent. La mobilisation engendrée par la démarche et la motivation des participants sont révélatrices d'une demande de collaboration, d'intégration et de co-construction des acteurs sur des sujets de politiques publiques qui leur tiennent à cœur et dessinent leurs quotidiens.

Cette méthode, mêlant outils issus des sciences humaines et sociales et techniques d'animation a été bâtie comme une démarche adaptable et adaptative. Elle a l'ambition d'être applicable à des territoires aux caractéristiques physiques, sociales, économiques et politiques variées au sein desquels de nombreux types d'acteurs peuvent coexister. **Ainsi, bien que les quatre cas expérimentaux soient des espaces littoraux situés en région Bretagne, la méthode se veut appropriée à l'ensemble des territoires et des enjeux concernés par une situation problématique ou de conflits d'usages.**

L'intention de ce guide est de proposer une méthode dont l'objectif est de tirer parti d'une ou de plusieurs situations conflictuelles en valorisant les différentes dynamiques dont elles peuvent être à l'origine, et en accompagnant les potentielles productions issues de ces-dernières.

L'ensemble du travail réalisé s'inscrit dans un cadre théorique et interdisciplinaire qui soutient que le conflit n'est pas forcément à considérer comme un obstacle mais plutôt comme **un passage inévitable à partir duquel des changements, des avancés, des négociations voire des innovations sociales et politiques sont possibles.** Dans cette perspective, la prise en compte des souhaits et des savoirs de tous les acteurs impliqués par une situation problématique doit être considérée comme un enrichissement à tous les niveaux des politiques publiques, de la prise de décision à leurs applications territoriales.

Cette démarche, rassemblant plus d'une soixantaine de participants sur quatre territoires et une vingtaine d'acteurs institutionnels, confirme l'intérêt et la nécessité de construire des partenariats variés incluant l'ensemble des acteurs concernés à chaque étape de la mise en place d'une politique publique sur un territoire. Elle souligne également l'utilité de prendre en compte les savoirs et les souhaits des habitants et des citoyens pour améliorer les modalités du vivre-ensemble, pour nourrir les formes de production conjointe des territoires, pour en adapter les visions et les partager via un travail collectif et les échanges constructifs. Il s'agit alors de fournir à chaque participant, élu, gestionnaire, habitant, et acteur socio-économique, la possibilité de s'approprier des enjeux constitutifs d'une réalité territoriale, d'acquérir des clés de compréhension de l'autre à travers des outils adaptés, abordables et inclusifs contribuant à l'indispensable négociation des politiques publiques. L'engagement et l'implication de ces-derniers sont des variables déterminantes dans la réussite et le bon déroulement d'une démarche participative.

C'est dans cet esprit et cette visée qu'a été construit et organisé ce document. Ses deux parties, indissociables l'une de l'autre, sont à appréhender de manière complémentaire : la première propose des clés de compréhension théoriques, nécessaires à la mise en œuvre concrète de la démarche détaillée dans la seconde partie.

Nous espérons sincèrement que ce guide saura utilement contribuer au surpassement des conflits d'usage dans une perspective valorisant le point de vue et la participation de chacun.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHE Yannick, CALLON Michel, et LASCOUMES Pierre. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Média Diffusion, 2014.

BEURET Jean-Eudes et CADORET Anne. « Ensemble pour gérer le territoire : quand l'initiative locale complète ou corrige l'action publique. In : Colloque de l'ASRDLF » *Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional*. 2008. p. 1-17. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00767195/>

BEURET Jean-Eudes. « De la négociation conflictuelle à la négociation concertative : un « Point de Passage Transactionnel » ». *Négociations*, 2010, no 1, p. 43-60. URL : <https://www.cairn.info/journal-negociations-2010-1-page-43.htm>

BOBBIO Luigi et MELÉ Patrice. « Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation ». *Participations*, 2015, no 3, p. 7-33. URL : <https://www.cairn.info/journal-participations-2015-3-page-7.htm>

CADORET Anne. « L'attachement aux lieux dans les conflits liés à l'environnement sur le littoral : une ressource pour leur régulation ». *Vertigo : La Revue Électronique en Sciences de l'Environnement*, 2017, vol. 17, no 1, p. 1-24. URL : <https://www.erudit.org/en/journals/vertigo/1900-v1-n1-vertigo04405/1057463ar/abstract/>

CHLOUS-DUCHARME Frédérique. « Les savoirs-outils de distinction et de légitimation dans le cadre d'une gestion durable : le cas des pêcheurs à pied d'ormeaux ». *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 2005, vol. 6, no 1. URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/2730>

DEPRAZ Samuel, CORNEC Ute et GRABSKI-KIERON Ulrike. *Acceptation sociale et développement des territoires*. ENS éditions, 2015.

DEWEY John. *The Public and Its Problems* (1927; Athènes. OH Swallow, 1954).

DUPRÉ Lucie. « Les conflits d'environnement : entre sites et réserves ». *Géographie, économie, société*, 2007, vol. 9, no 2, p. 121-140. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-2-page-121.htm>

DZIEDZICKI Jean-Marc. « Quelles réponses aux conflits d'aménagement ? De la participation publique à la concertation ». *Participations*, 2015, no 3, p. 145-170. URL : <https://www.cairn.info/journal-participations-2015-3-page-145.htm>

FLOREZ Marion, « La valorisation des conflits d'usage : une source d'innovation pour les politiques publiques ? », *Horizons publics*, été 2020, hors-série. URL : <https://www.horizonspublics.fr/sites/horizonspublics/files/202011/HS%20e%CC%81te%CC%81%202020%20-%20EXTRAIT.pdf>

Groupe Manon. *Horizons 2020 : Conflits d'usage dans les territoires, quel nouveau rôle pour l'État*. Rapport pour le Commissariat général au Plan, Paris, La Documentation française, 2005. URL : https://www.researchgate.net/profile/Christian-Deverre/publication/274441444_Horizons_2020_conflits_d'usage_dans_les_territoires_Quel_nouveau_role_pour_l'Etat/links/551fecdc0cf29dcabb09232c/Horizons-2020-conflits-dusage-dans-les-territoires-Quel-nouveau-role-pour-lEtat.pdf

GUEBEN-VENIÈRE Servane. « En quoi les cartes mentales, appliquées à l'environnement littoral, aident-elles au recueil et à l'analyse des représentations spatiales ? ». *EchoGéo*, 2011, no 17. URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/12573>

LASCOUMES Pierre, TIMBART Odile, DANGLADE Nathalie, et al. *Environnement et ordre public*. 1994.

LOLIVE Jacques. « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics ». *Cahiers de géographie du Québec*, 2006, vol. 50, no 140, p. 151-171. URL : <https://www.erudit.org/en/journals/cgq/1900-v1-n1-cgq1443/014082ar/abstract/>

MARTINAIS Emmanuel. « Le conflit comme mode de participation. Les habitants contestataires de la politique de prévention des risques industriels ». *Participations*, 2015, no 3, p. 89-117. URL : <https://www.cairn.info/journal-participations-2015-3-page-89.htm>

MELÉ Patrice. *Conflits et territoires*. Presses universitaires François Rabelais, 2003.

MERMET Laurent, DUBIEN Isabelle, EMERIT Alexandre, LAURANS Yann. « Les porteurs de projets face à leurs opposants : six critères pour évaluer la concertation en aménagement ». *Politiques et management public*, vol. 22, n°1, 2004. Pp. 1-22. URL : https://www.persee.fr/doc/pomap_0758-1726_2004_num_22_1_2829

MORMONT Marc. « Conflit et territorialisation ». *Géographie, économie, société*, 2006, vol. 8, no 3, p. 299-318. URL : <https://www.cairn.info/journal-geographie-economie-societe-2006-3-page-299.htm>

NOUCHER Matthieu. « Coproduction de données géographiques. Pourquoi, comment et avec qui ? ». In : *Conférence internationale de Géomatique et Analyse Spatiale-SAGEO 2007*. 2007. p. 14. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00641354/>

TORRE André, AZNAR Olivier, BONIN Muriel et al. « Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises ». *Revue d'Économie Régionale Urbaine*, 2006, no 3, p. 415-453. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-3-page-415.htm>

WEISBEIN Julien. « Le militant et l'expert : les associations civiques face au système politique européen ». *Politique européenne*, 2001, no 3, p. 105-118. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2001-3-page-105.htm>

Sites internet

Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation : <https://www.dicopart.fr/>

Les articles de la Charte de la participation du public : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Charte_participation_public.pdf

La page web dédiée à la démarche de valorisation des conflits d'usage : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/innolitt-r1488.html>

TABLE DES SIGLES

DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DPM	Domaine Public Maritime
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
NIMBY	Not In My BackYard (Traduit le plus souvent par « Pas dans mon arrière-cour »).
PQR	Presse Quotidienne Régionale
RNN	Réserve Naturelle Nationale
SPPL	Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral

Janvier 2022

Auteure

Marion Florez (florez.marion@outlook.fr)

Directeur de la publication

Éric Fisse, directeur de la DREAL Bretagne

Conception

DREAL Bretagne (Allison Gaulier)

Crédits photos

Marion Florez

Jacques Aumont

DREAL Bretagne (Benoît Rozec, Stéphane Mahé)

Contact

coprev.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

Pour aller plus loin

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/innolitt-r1488.html>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*
